

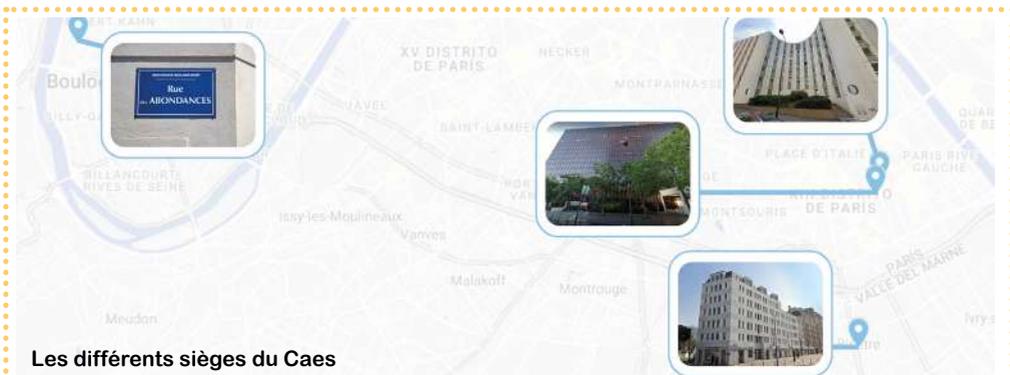


50 ANS

CAES INSERM



CAES
insERM
Faire ensemble



Les différents sièges du Caes

Lors de la création du Caes en 1972, le siège de l'administration de l'Inserm était rue Leon Bonnat, dans le 16ème arrondissement de Paris.

L'administration nous avait alors installé au sein de la Division de la Recherche Médico-Sociale (DRMS), au 15 rue des Abondances à Boulogne-Billancourt, dans un réduit de 5 m2 où le bureau de notre secrétaire, Suzanne Court, occupait toute la place ! Heureusement, lors de l'installation de l'Inserm dans la Tour Olympie, au 101 rue de Tolbiac, nous avons pu intégrer des bureaux plus spacieux au 4ème étage de la tour. Nous avons

néanmoins subi au moins 2 ou 3 déménagements au sein du siège de l'Inserm.

Nous étions installés au rez de chaussée de la Tour Olympie quand, en 2008, les services des impôts ont voulu récupérer leurs locaux. Nous avons alors déménagé 2 rues plus loin, rue du Château des Rentiers, où nous avons pu rester jusqu'à ce que le propriétaire décide, en 2015, de casser notre bail pour, une fois de plus, récupérer ses locaux et nous oblige à déménager. Nous nous sommes alors installés au 93 avenue de Fontainebleau, au Kremlin-Bicêtre, où nous sommes encore actuellement.

SOMMAIRE

• Introduction de François Coulier	1	• 20 ans du Caes Inserm	16
• Introduction de l'Administration de l'Inserm : Gilles Bloch	3	• Le secteur Clas	24
• La création du Caes Inserm	4	• Les défis du Caes Inserm dans l'avenir	28
• 50 ans de Caes racontés par :		• Tous les élus du Cnas	29
- Francis Derriennic	7	• Le Caes Inserm formateur	31
- Michel Boisset	10	• Le Caes Inserm : un lieu de travail	32
- Philippe Lazar : Signature de la Convention en 1982	11	• Solidarité au Caes Inserm	35
- France Lert	13	• De SLC à Sports et Loisirs Culture en passant par l'AMI et l'AMCI	37
- Josette Bielakoff	14	• Une spécificité du Caes Inserm : le secteur Retraités	39
- Odile Colard	15	• Les «PVI» puis la commission «Enfance» avant le secteur «Jeunesse»	41
- Isabelle Gaillard	17	• 50 de Voyages au Caes	41
- Arlette Bruel-Groleas	19	• 50 ans de Vacances avec le Caes	42
- Françoise Muzeau	21	• La communication au Caes	43
- Cécile Tonnelle	23	• Souvenirs, souvenirs...	45
- Patricia Ferrari	23	• Hommage de Ivan Muranyi-Kovacs à Claude Gaudebout	47
- François Coulier	27	• Remerciements	49
- Jeanne-Marie Boutry	46		
• Trombinoscope : les 50 ans du Caes Inserm	25		
• Les premières activités mutualisées des Clas	9		

Les différents logos du Caes



CAES
INSERM

101, rue de Tolbiac
75654 PARIS CEDEX 13



CAES

101, Rue de Tolbiac
75641 PARIS CEDEX 13
Téléphone 384 34 41
postes 41-01 ; 41-02 ; 41-03 ; 41-04



Inserm
CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale



CAES
inserm
Faire ensemble

INTRODUCTION

Je suis très ému, très heureux, et très honoré, en tant que président en exercice de notre association, de vous présenter ce livret des 50 ans du Caes Inserm !

En effet, 50 ans, ce n'est pas rien dans la vie d'une association comme la nôtre. Un demi-siècle passé à œuvrer pour l'action et l'entraide sociale doit être célébré avec force ! Vous trouverez dans ce livret des témoignages captivants de la part de ceux qui ont « fait » le Caes, anciens présidents, administrateurs, gestionnaires, responsables de Clas. N'oublions pas que le Caes Inserm est le fruit de l'action de Françoise George et Claude Gaudebout, relayée par les organisations syndicales Sgen CFDT, SNTRS CGT, SNCS FSU et Snirs-CGC, qui ont pris modèle sur notre « grand-frère », le Caes CNRS, pour proposer et obtenir de l'Inserm la création dès 1972, de notre association.

Je remercie très sincèrement au nom du Caes Monsieur Gilles Bloch, Président directeur général de l'Inserm, pour son attachement à notre Comité d'Action et d'Entraide Sociale, dont il témoigne dans son éditorial. C'est un gage précieux de l'intérêt que porte notre Institut aux actions du Caes en faveur de ses agents et retraités.

Je voudrais, au nom de tous les anciens du Caes, exprimer toute notre gratitude à Philippe Lazar, qui nous a fait l'amitié, l'honneur et le privilège de nous envoyer un témoignage particulièrement émouvant. Ai-je besoin de préciser que Philippe Lazar a dirigé l'Inserm de 1982 à 1996, longue période pendant laquelle il a toujours apporté aide et soutien à notre association ?

Le Caes a bien évidemment évolué au cours de ces 50 années, et des secteurs d'activité ont été ajoutés et étoffés au fil du temps. Le Caes est resté fidèle à ses objectifs premiers d'aider les familles à partir en vacances. Les deux secteurs Jeunesse et Vacances sont d'ailleurs toujours nos priorités, avec maintenant les Comités Locaux.

Il est bien entendu difficile de dire comment seront les cinquante prochaines années du Caes ! Nous restons optimistes et confiants sur la force du Caes Inserm, optimisme cependant mesuré et attentif aux évolutions de notre Institut.

Longue vie au Caes Inserm !!

François Coulier
Président du Caes Inserm



Gilles Bloch

Président - directeur général de l'Inserm

Cinquante ans d'actions sociales et d'entraide

C'est grâce à ses équipes, aux hommes et aux femmes qui travaillent chaque jour dans ses laboratoires et ses services d'appui que l'Inserm est aujourd'hui le premier organisme européen de recherche en santé. Fort de sa communauté engagée, l'Institut a toujours eu à cœur d'accompagner au plus près ses agents dans le dialogue social mais aussi dans l'action.

Ainsi depuis cinquante ans, l'Institut dédie un financement spécifique pour l'action sociale dont un budget annuel confié au Comité d'Actions et d'Entraide Sociale dans l'objectif d'offrir à toutes et tous des prestations variées, nombreuses et de qualité. Celles-ci visent à améliorer le quotidien des agents et de leurs familles : contractuel ou fonctionnaire, actif ou retraité, chacun peut en bénéficier, dans les domaines du logement, de la restauration, de l'enfance, du sport, de la culture ou des loisirs. De plus, face

aux aléas de la vie, chaque personne se trouvant dans une situation difficile peut se tourner vers le Caes pour y trouver de l'appui.

Je tiens ici à saluer l'engagement de tous ses membres qui ont permis au comité de remplir activement et utilement ce rôle essentiel pour le collectif. Par le temps et l'énergie consacrés, leurs initiatives, leur implication, leur engagement, les membres du Caes ont facilité et amélioré la vie quotidienne de nombreux collègues au fil des années, et continuent d'œuvrer à leurs côtés aujourd'hui.

Derrière notre devise « La science pour la santé », la solidarité est l'une de nos valeurs fondamentales à l'Inserm. L'Institut, en tant qu'employeur et acteur public de premier plan, restera à l'avenir engagé dans cette action collective d'importance.

Dr Gilles Bloch, Président-directeur général

LA CREATION DU CAES INSERM

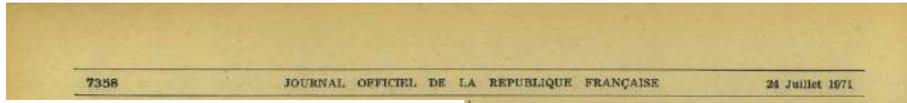
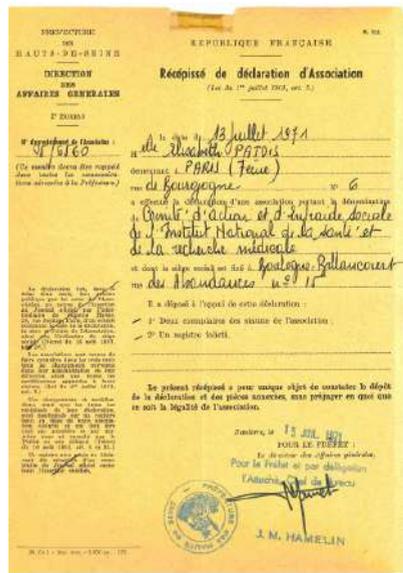
Le Comité d'action et d'entraide sociale de l'institut national de la santé et de la recherche médicale a été déclaré à la préfecture des Hauts-de-Seine le 13 juillet 1971 par Élisabeth Patois, membre du bureau national du Sgen-CFDT (voir fac-similé ci-dessous).

Cette déclaration, qui sera publiée au Journal Officiel de la République Française le 24 juillet suivant, indiquait que l'objet de l'association était de « Promouvoir, étudier, organiser et réaliser toutes œuvres et tous projets de caractère social, culturel, éducatif (autres que ceux relevant de droit de la gestion de l'administration) intéressant le personnel de l'institut national de la santé et de la recherche médicale en activité, retraité, ainsi que les conjoints et personnes à charge ».

L'objet de notre association sera modifié en juillet 1997 pour inclure l'organisation de voyages et de séjours.

À l'origine, l'association avait déclaré son siège rue des Abondances, à Boulogne-Billancourt. Son nouveau siège, dans les locaux de l'Inserm au 101 rue de Tolbiac dans le 13ème arrondissement de Paris, sera déclaré à la préfecture en août 1974.

Les premières élections au Conseil national d'action sociale ont été préparées dans les mois qui ont suivi la déclaration en préfecture de l'association, et se sont tenues au printemps 1972. Françoise George prendra en juin la présidence du premier Cnas (1972-1975), Louis Petit la vice-présidence, Suzanne Court le secrétariat, et Roselyne Lesecq la trésorerie.



LA COMPOSITION DU PREMIER CNAS

Françoise Georges, Louis Petit, Pierre Marcie, Philippe Miquel, Roselyne Lesecq, Alain Privat, Thérèse Colas, Monique Davril, Michel Etienne, Claude Gaudebout, Daniel Henzel, Michel Leblanc, Michel Robert, Madeleine Mordelet, Anne-Marie Moura, Marie-Jeanne Roudloff

13 juillet 1971. Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine. Comité d'action et d'entraide sociale de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Objet : promouvoir, étudier, organiser et réaliser toutes œuvres et tous projets de caractère social, culturel, éducatif (autres que ceux relevant de droit de la gestion de l'administration) intéressant le personnel de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale en activité, retraité, ainsi que les conjoints et personnes à charge. Siège social: 15, rue des Abondances, Boulogne-Billancourt.

Francis Derriennic

Président de 1978 à 1981

SGEN CFDT Recherche ^{EPST}

Ce cher Caes

J'ai milité et travaillé pour le Caes pendant une quinzaine d'années avec un bonheur total. L'Inserm ce n'était pas simplement des labos où l'on exerçait des métiers exaltants, mais aussi une communauté humaine éparpillée dans toute la France avec des problèmes et des aspirations de vie bien concrètes, bref un tissu social dont le Caes allait être un outil pour développer l'entraide, la coopération, la découverte de nouveaux horizons via des activités sociales développées au niveau national et aussi, c'est fondamental, au niveau local.

Cette période de ma vie a débuté très tôt dans ma carrière à l'Inserm puisque j'ai été recruté comme boursier le premier janvier 1969 à la DRMS (Division de la Recherche Médico-Sociale) dont le siège était situé rue des Abondances à Boulogne Billancourt, là où dans un cagibi sera accueilli le premier secrétariat du Caes.

A l'époque, le recours à l'informatique consistait à se rendre dans les unités de recherche de Villejuif où était implantée un énorme ordinateur à qui on confiait des bacs de cartes perforées dont se saisissaient des opérateurs qui nous rendaient cartes et listings de calculs le lendemain. Il y avait un bureau minuscule pour les chercheurs qui comme moi extérieurs à Villejuif avaient quand même besoin d'un coin de table pour travailler sur les liasses de listing. Il y avait une ambiance étonnante dès que nous nous retrouvions à plus de cinq autour de

l'unique table carrée, chacun plongé dans sa thématique.

Et le hasard a voulu que lors d'une séance de travail dans ce petit bureau d'accueil je retrouve Françoise George mon ainée de quelques années et qui était une voisine d'enfance (je jouais avec son frère). Comme Françoise travaillait à Bicêtre et que l'ordinateur était son outil de base nous avons pu nous revoir souvent à Villejuif. Comme nous partagions les mêmes idées sur les difficultés sociales et la nécessité d'actions concrètes, elle m'a suggéré et souhaité que je la rejoigne au Caes dont elle a été la pionnière et l'ardente militante syndicale pour faire accepter par la Direction de l'Inserm la création du Caes, en s'appuyant sur l'exemple du Caes CNRS déjà largement en place.



Puis Françoise est devenue la première présidente qui a jeté toutes les bases sur lesquelles le Caes a pu poursuivre sa route jusqu'aujourd'hui pour son cinquantième anniversaire.

Suivant l'exemple de Françoise, avec quelques collègues j'ai créé le Clas du Vésinet où la DRMS s'était installée après son déménagement de la rue des Abondances. Nous avons eu à cœur de faire connaître le Caes, ses activités nationales et nous avons commencé à développer des activités locales. C'est

ainsi qu'un club de jeu d'échecs a vu le jour en découvrant qu'un de nos collègues était très expérimenté et bon pédagogue. Chaque semaine on poussait le bois et on lisait à la maison le bréviaire des échecs de Tartakover.

On s'est beaucoup mobilisé également autour des arbres de Noël que nous organisons sur place ce qui permettait aux familles de voir notre lieu de travail, et même nos propres bureaux. Il y avait avant le goûter un spectacle qui nous demandait un gros travail de recherche pour faire venir des artistes proposant des représentations théâtrales faisant rêver les enfants.



Des activités locales je suis passé aux activités nationales du Cnas en rejoignant Françoise Georges au sein du SGEN-CFDT où j'ai pu voir combien elle avait la fibre sociale chevillée au corps, sa ténacité face à l'administration pour arracher des moyens de fonctionnement notamment pour les subventions et les locaux.

Je dois dire que la cohésion des différents syndicats a été déterminante pour arriver à la croissance du Caes que l'on connaît. Cela a été une grande leçon de démocratie sociale : les élus du Cnas étaient issus de plusieurs syndicats avec des programmes de politique sociale qui différaient dans le détail mais que les uns et les autres ont su constamment dépasser pour que le navire avance sur des réalisations sociales concrètes. Je garde en mémoire toute cette émulation au cours de nos joutes

au sein du Cnas à défendre nos thèses dans le plus profond respect des autres, à peser le bien fondé des décisions et des modalités d'action. Bref, j'ai connu quelque chose d'irremplaçable : une rivalité heureuse et féconde, que je n'ai eu de cesse de m'en inspirer dans toutes mes autres activités professionnelles, syndicales, associatives.

Ainsi, j'ai été heureux au sein du Cnas d'avoir contribué au développement des activités locales par les Clas avec une autonomie de gestion. C'était comme un laboratoire de décentralisation en harmonie avec les perspectives du Caes dans son ensemble conforté par la mise en place d'une réunion annuelle du Cnas dont l'accueil était organisé par un Clas de province. Je n'ai pas le souvenir d'un seul conflit entre le Cnas et les Clas. Je garde aussi un sentiment de réussite pour avoir défendu et créé une activité du Caes pour développer les voyages ce qui me paraissait une chose importante pour faire découvrir d'autres cultures.

Alors oui je peux dire que je dois beaucoup de choses au Caes.

Maintenant je suis de loin les actions du Caes faite d'une retraite marquée par des problèmes de santé et je regrette en particulier de ne pas pouvoir participer aux multiples et passionnantes activités proposées par le secteur Retraités sous l'impulsion de mon amie Nicole Lacaze, fidèle militante depuis la création du Caes au côté de Françoise Georges.

Francis Derriennic



Les premières activités mutualisées des Clas

Entre élus et collègues, les propositions diverses se concrétisaient en fonction de leurs passions respectives. Les Clas mutualisaient leurs activités de randonnées et de week-ends. En 1983, citons en exemple les Clas de Lille, Montpellier et Toulouse qui sont partis sur les traces des cathares pendant 3 jours de randonnées. L'année suivante en pays Roman.



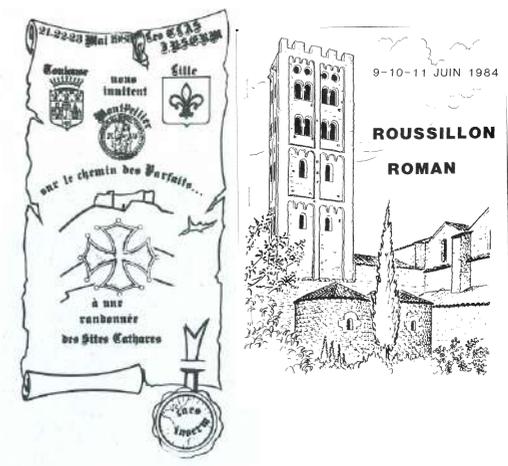
En 2000, le Clas de Toulouse invite le Clas de Lyon pour une représentation de la troupe de Théâtre du Clas Lyonnais. Succès au rendez-vous !



Quarante ans après, quelques Clas continuent de proposer des week-ends ski et sorties culturelles communes ; souhaitons que ces rencontres interClas puissent continuer et augmenter ! Et pour conclure, un extrait lu dans le bulletin du Caes de décembre 2000 de Nathalie SL du Clas Toulouse qui résume le souhait de mutualisation des activités entre Clas.



«...Aussi nous aimerions voir se développer au niveau de tous les Clas, de nouveaux échanges centrés sur la découverte et le partage de nos spécificités régionales. Nous encourageons donc tous les Clas à réfléchir à ce type d'activité.»



Michel Boisset

Président de 1981 - 1984

SGEN CFDT Recherche ^{EPST}

Lorsqu'en 1970 j'ai décidé de militer au SGEN-CFDT, je n'aurais jamais imaginé présider un jour le Caes de l'Inserm. L'action sociale en faveur des personnels de l'Institut me semblait aussi importante et noble que la représentation dans les instances scientifiques. En 1981, avant toute autre considération, je me devais d'atteindre enfin l'objectif que je m'étais fixé : conclure mes études de biologie par la soutenance du mémoire d'ingénieur du Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. C'était compter sans la force de persuasion de mes amis Françoise George, Nicole Lacaze, Francis Deriennic, Bernard Chambille, Claude Gaudebout, Madeleine Preteseille et quelques autres.

C'était aussi relever un double défi, dont je ne supposais pas l'étendue de la difficulté :

- › assurer un fonctionnement du Comité National d'Action Sociale aussi harmonieux que possible, tout en respectant ses orientations et des relations non conflictuelles – autant que possible - avec les partenaires syndicaux et,
- › développer et diversifier les actions des Clas et du Caes dans le cadre d'un protocole prévoyant une augmentation des moyens négocié avec la direction de l'institut.

J'étais également loin de me douter que le secrétariat du Caes allait subir un renouvellement important pour des raisons démographiques, avec à la clé la formation des nouveaux

entrants et des interrogations multiples à propos de l'introduction progressive de l'informatique¹. Ces difficultés n'auraient pu être surmontées sans la secrétaire nationale Nicole Lacaze dont l'investissement de tous les instants et la pugnacité furent déterminants.

Si je ne devais retenir qu'un moment de ce mandat, ce serait celui de la signature du protocole en présence de Philippe Lazar, Directeur Général de l'Institut qui advint en toute discrétion, un soir, en catimini sur un coin de bureau... Mais l'essentiel n'était pas là.

Aujourd'hui quand je me rends dans les locaux du Caes² à Villejuif je croise des personnes qui donnent l'impression de vivre dans un cadre agréable³, avec un peu de place et de lumière pour travailler et faire une pause. J'y croise des personnes jeunes, dynamiques et compétentes.

Je mesure pleinement les progrès accomplis en quarante ans, et le réel professionnalisme qui est la marque du Caes aujourd'hui. Ce progrès est le fruit des efforts soutenus de celles et ceux qui ont cru au Caes dès sa naissance et de leurs successeurs. Pour autant, nous le savons bien, rien n'est acquis de manière définitive... J'ai le sentiment d'avoir apporté ma petite pierre à l'édifice en toute humilité et mes pensées vont vers celles et ceux qui nous ont quittés sans avoir eu le temps d'apprécier cette belle réussite.

Michel Boisset

1 On peut sourire aujourd'hui de tels atermoiements à l'ère du tout numérique !

2 Je devrais écrire à l'imparfait car, Covid 19 oblige, je n'y suis pas venu depuis 2019

3 Au Siège nous disposons de petites « alvéoles » bien exigües au 3eme étage

SIGNATURE DE LA CONVENTION EN 1982

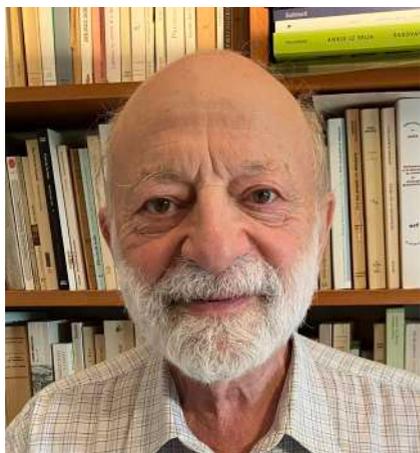
La signature, en mars 1982, d'une convention liant l'Inserm et le Caes est un moment important de la vie de notre association. Après 10 années d'existence, le Caes était reconnu par un texte qui « gravait dans le marbre » les relations entre Inserm et Caes. Surtout, ce texte précisait les moyens apportés par l'Inserm au Caes, tant en terme de locaux que de décharges d'activités de service pour les élus au Cnas et dans les Clas, ou pour l'organisation des élections et le renouvellement des membres du Cnas.

La convention de 1982 prévoyait que la subvention versée au Caes atteigne, dans les 2 ans suivant sa mise en place, 1 % de la masse salariale. Quarante ans après la signature de cette première convention, force est de constater, et de regretter, que nous sommes encore loin de ces 1 %...

Cette convention a été renouvelée en 2017, de façon à officialiser la prise en compte des contrats à durée déterminée dans le calcul de la masse salariale, mais se garde bien de donner une quelconque échéance pour atteindre le 1 %.

Espérons que ces prochaines années puissent voir enfin notre subvention portée à ce 1 % de la masse salariale, tel qu'évoqué depuis 40 ans !

Philippe Lazar



**Directeur Général de l'Inserm de
1982 à 1996**

**Le Caes Inserm : un demi-siècle
d'activités réussies
au service d'une communauté
professionnelle soudée**

J'ai relu avec plaisir et émotion le texte de la convention que j'avais signée avec Michel Boisset, alors président du Caes, le 29 mars 1982, un mois après ma prise de fonction en tant que directeur général de l'Inserm. Avec le recul du temps je ne suis pas surpris et je suis vraiment heureux que ce soit là l'une des premières décisions que j'ai prises au début de mon mandat. Je ne sais plus – quarante ans ont passé depuis ! – si tout ce que contenait ce texte a été effectivement mis en œuvre, ce que bien sûr j'espère !

Mais je constate qu'il témoignait d'un engagement intense de l'établissement vis-à-vis de cette institution essentielle qu'est le Caes tant en termes de soutien budgétaire (alors porté en perspective à 1 % de la masse salariale, c'est-à-dire en augmentation de 72 % par rapport au financement antérieur) que de décharges et de moyens matériels de fonctionnement.

Pourquoi cette importance ? On ne se refait pas ! Je pense ne jamais avoir oublié, pendant les quatorze ans et demi de mon mandat, mon passé de syndicaliste. J'étais l'un des fondateurs de la branche Inserm de l'un des syndicats de chercheurs (dont, par respect du pluralisme, je m'étais bien sûr mis en congé lors de ma nomination) mais je suis efforcé de rester fidèle aux idées qui m'avaient très tôt conduit à m'engager de la sorte.

La recherche publique, quel que soit le domaine où elle s'exerce, se doit d'être à la hauteur des responsabilités que lui confie la nation, en termes d'acquisition et de mise à disposition de la société de connaissances nouvelles, ce qui implique d'intenses exigences de qualité. Elle est, ce faisant, l'œuvre collective de personnes qui, dans leur immense majorité, ont conscience de ces responsabilités et de l'importance de leur engagement pour les assumer, quelle que soit leur fonction spécifique.

C'est ainsi une grande partie de leur vie personnelle et pas seulement professionnelle qui est concernée, dans toutes ses dimensions : économiques, sociales, affectives. Et il est donc strictement indispensable que l'institution qui les emploie facilite le développement des liens qui sont à la base de la cohérence de son fonctionnement et de ce qu'elle peut apporter, en ce qui la concerne, à l'ensemble de ses acteurs, que ce soit à titre individuel ou collectif. Je pense que nous avons eu de réels succès en la matière et c'est l'une de mes fiertés qu'ensemble nous y soyons parvenus.

Bons cinquante ans au Caes : celui qui s'achève et celui qui commence !
Très cordialement à vous toutes et tous.

Philippe Lazar



Photos prises à l'occasion de la signature de la 2^{ème} Convention entre Caes Inserm et l'Inserm



France Lert

Présidente de 1984 à 1987

SGEN CFDT Recherche ^{EPST}

Qu'est ce qui est un loisir ?
Qu'est ce qui est un programme
culturel ?
Que doit-on privilégier ?

L'idée était et sans doute reste encore aujourd'hui de trouver un équilibre entre une approche vue comme élitiste (l'Opéra par exemple) et des loisirs populaires à caractère plus consuméristes mais intéressant de plus larges catégories des personnels travaillant à l'Inserm : il me semble qu'entre les activités programmées par les commissions nationales du Caes (voyages notamment) et celles des Clas, un équilibre a été trouvé à l'époque.

Un autre débat qui apparaîtra sans doute aujourd'hui dépassé : c'est quoi une famille/un ménage : ça compte pour les ayants droit aux activités et les barèmes de prix à payer. Certains dossiers apparaissaient bizarres dans les

compositions familiales car à l'époque on était moins ouverts (voire pas) aux familles homoparentales ou aux couples avec deux feuilles d'imposition. Finalement l'esprit libéral et inclusif (comme on dit maintenant) a dans mon souvenir prévalu pour soutenir les modes de vie que les gens s'étaient choisis.

Enfin un gros morceau, qu'on appelait à l'époque les PVI (les petites vacances Inserm) avec le choix si difficile des prestations les plus intéressantes en termes de contenu avec des prix souvent exorbitants pour les bourses familiales et les semaines de vacances démultipliées pour apporter des solutions aux casse-têtes des parents : quels sports choisir ? faut-il pousser aux vacances musicales ? le ski si coûteux mais la seule possibilité d'y aller pour certains enfants ? Et le casse-tête des voyages linguistiques dans des familles british qui en font un gagnepain, avec pour activité principale non de pratiquer l'anglais mais de se retrouver entre petits français, sans compter les familles d'accueillants un peu louches.

Organiser les vacances pour les enfants, une énorme responsabilité, une prise de risque mais en même temps une aide bien réelle aux familles.

Bref nous discussions de ce qui reste aujourd'hui au coeur des débats : l'égalité et l'inclusion, le consumérisme ou la valorisation du temps libre, l'accès à la culture ou aux cultures. Pour les militants syndicalistes que nous étions : des discussions homériques et une vraie passion !

France Lert

Josette Bielakoff

Élue Cnas entre 1984 et 1993

SNTRS-CGT

Ma participation en qualité d'élue CGT à deux mandats du Caes (84/87 et 90/93) fut une formidable expérience.

Comment faire vivre et grandir ces outils qu'étaient les CE ces grandes avancées des années d'après-guerre, permettre un meilleur accès aux loisirs, à la culture, aux droits aux vacances pour tous, leitmotiv d'une réflexion collective et y participer, me semblait naturel et indispensable.

Aider, intéresser les agents de notre communauté et avec quelles offres pour les séduire, les fidéliser, les faire rêver : un défi, une gageure !

Mon engagement à la CGT fut un moteur enrichissant et indispensable, les débats y furent nombreux, passionnés et instructifs : quel avenir pour le tourisme social déjà bien malmené à l'aube des années 80 ?

Quels engagements prendre vis-à-vis des investissements du Caes dans les centres de vacances ? Fallait-il pérenniser la voie privilégiée jusque-là par les élus historiques c'est à dire acheter des allotements dans les villages du tourisme social (Tourisme et Travail, VVF, entre autres?) la réflexion n'allait plus dans ce sens, les charges et l'entretien des biens vieillissants devenaient trop lourds et les propositions des voyageurs de plus en plus diversifiées nous indiquaient un changement dans la pratique des vacances et des loisirs, nos centres se remplissaient moins, les tarifs n'y étaient plus assez attractifs, les agents souhaitaient plus de diversité dans l'organisation de leurs

congés. Furent inaugurés à la commission voyage les « voyages à option » qui offraient un plus de latitude et de liberté.

Lors de ma première mandature Cnas sous la présidence de France Lert (années 1984-1987) j'ai partagé avec Monique Breton la responsabilité de la commission SLC, à moi échut Loisirs Culture et à Monique Breton le sport. Quelques «spots» me reviennent : Le séjour organisé pendant le carnaval de Venise sur les traces de Casanova avait reçu beaucoup d'éloges, le réveillon de nouvel an à Saint Pétersbourg avait aussi marqué des points.

Lors du mandat avec Elisabeth Burseaux présidente du Caes (1987-1990) j'étais simple militante à SLC, Françoise Péquignot était la responsable. De notre active collaboration je garde là encore d'excellents souvenirs : comment ne pas évoquer l'exposition à la galerie de l'Horloge dans le Marais, des oeuvres, peintures et sculptures, des agents de l'Inserm. Ils avaient été nombreux à répondre, aussi une sélection avait dû être organisée. MM Philippe Lazar et André Lwoff (prix Nobel 1965 de physiologie et de médecine) avaient accepté de faire partie du jury de sélection.

Mais le clou de cette seconde mandature fût bien l'organisation des 20 ans du Caes au Château de Condé-Sainte-Libiaire en Seine et Marne sur le thème des années folles. Une soirée folle, où un ami pianiste avait fait livrer un piano à queue et avait fait danser toute la soirée et une partie de la nuit les agents portant magnifiquement les tenues de ces années là.

Josette Bielakoff

Odile Colard

Responsable Information de 1987 à 1993

SNCS-FSU

Et non, je n'ai pas répondu à ton appel à témoignages sur mon passage au Caes bien que j'en garde un bon souvenir... en particulier de l'équipe des secrétaires !! et je m'en excuse. J'ai un peu réfléchi lors de ton 1er mail, j'ai même ressorti quelques vieilles chemises avec des comptes rendus de Cnas et d'anciens bulletins du Caes qui étaient restés au fond d'un placard mais tout cela me paraissait très loin et les souvenirs que j'en avais étaient plutôt vagues.

Et puis, j'ai reçu le dernier bulletin, 50 ans ! 1972 / 2022 que j'ai pris beaucoup de plaisir à feuilleter d'abord puis à lire et que j'ai trouvé très bien fait, bien illustré et très informatif sur les différentes activités du Caes, les différents secteurs (on ne dit plus les commissions), les informations utiles pour joindre les secrétaires dont le rôle est si important, la vie du Caes en un mot, etc

Je travaillais dans la commission information avec Josiane ! C'était fin des années 80 / début des années 90.

A l'époque, nous avons voulu rendre plus attractif un bulletin qui se composait d'une simple feuille double de couleur. Par chance l'imprimeur a vite compris ce que nous voulions faire et nous a beaucoup aidé. Nous voulions donner la possibilité aux agents de s'exprimer sur un sujet tel le tourisme social, de faire un numéro spécial sur les Clas ou de raconter un souvenir de voyage, de vacance, d'activités réalisées grâce au Caes et pour cela d'avoir un bulletin illustré et présenté un peu plus

comme une revue. Je crois que nous avons donné un élan qui s'est poursuivi et se poursuit encore comme en témoigne le bulletin 50 ans 1972 / 2022. J'ai pris beaucoup de plaisir à réaliser ces bulletins.

Par exemple, le bulletin sur les Clas et par les Clas qu'il fallait tous contacter pour connaître leurs propositions. Une fois, en collaboration avec la commission culture, on a décidé d'organiser une exposition pour les artistes de l'Inserm (ils ont été nombreux à répondre à notre proposition) et bien sûr, le bulletin en a beaucoup parlé, des artistes ont écrit leur odyssee et des commentaires, quelques têtes de l'Inserm se sont déplacées, ce fut une belle réussite et qui a eu un bel écho en partie grâce au bulletin.

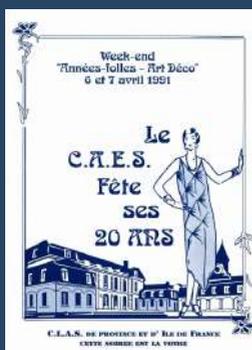
Comme je vous le disais plus haut, j'ai pris beaucoup de plaisir à feuilleter et à lire votre dernier numéro.

Je suis sûre aussi que lorsque vous sortez un bulletin comme votre dernier, vous êtes surpris, étonnés et contents du résultat (je me souviens comme nous attendions avec impatience Josiane et moi les bulletins lorsqu'ils sortaient de l'imprimerie) et les agents doivent être nombreux à l'apprécier, en particulier ceux qui ont participé à des sorties, des activités et qui vont se chercher sur les photos. Les autres aussi qui vont peut-être faire connaissance avec le Caes grâce à votre bulletin.

Odile Colard

20 ans du Caes Inserm

À l'occasion des 20 ans du Caes Inserm une célébration sur le thème des années 20 a eu lieu. Voici quelques clichés d'une soirée dont on entend encore parler, 30 ans après !



Isabelle Gaillard

Élue de 1993 à 2008

SNTRS-CGT

J'ai commencé ma carrière à l'Inserm en 1972 en tant que technicienne 6B à l'hôpital Necker.

Le Caes en était à ses balbutiements. J'ai commencé à entendre parler du Caes grâce au Clas de Necker avec Lola Cohen Solal. Quelques activités commençaient à émerger et à prendre forme. Tout était à faire, à créer à découvrir.

Nos premières vacances ont été possibles avec et grâce au Caes avec un séjour au ski avec nos enfants : un bonheur de découvrir la montagne la neige ce qui nous paraissait jusque-là inaccessible faute de moyens financiers, devenait à notre portée.

Une grande découverte qui a été suivie par des vacances d'été et la découverte de la France du nord au sud grâce à toutes les structures VVF ou autres organismes. Le Caes a été une grande ouverture et une chance pour notre famille. Nous continuons à partir en vacances avec nos enfants et petits-enfants pour cet esprit d'échanges et de partages que nous avons construit tout au long de ses années.

En 1982 déménagement pour Grenoble très peu de personnel Inserm et pas de Clas. Avec Catherine Buisson Trepier, Alain Dupuis et d'autres nous avons décidé de le mettre en place. Là aussi une grande aventure humaine, de grandes découvertes de la région, du sport, de la culture et autres.

Comme je ne voulais pas n'être qu'une consommatrice au Caes je me suis de plus en plus intéressée et ai participé au fonctionnement du Caes et du Cnas. Je me suis investie en tant qu'élue à différentes commissions, commission voyage, vacances, prêt et solidarité, SLC et autres.

Petite anecdote, je dois aussi avoir la palme du séjour le plus court au Caes. Lors d'un séjour organisé par Florence Fraisse une randonnée à Mayotte le tour de l'île à pied, je m'étais préparée à la randonnée pendant un an avec une grande excitation de ce voyage des rêves plein la tête. Premier jour sur le sentier de randonnée je me casse la malléole du pied impossible de continuer il fallait me faire rapatrier dès le lendemain. Nous avons passé avec mon mari plus de temps en avion que sur place. Ce sont les aléas des voyages.

Au fil de toutes ces années, que de bonheur de rencontrer tous ces élus qui œuvraient pour le bien de tous.

Pour tout cela nous ne pouvons formuler qu'un très grand merci :

› Aux syndicats qui se sont battus et continuent pour garder un Caes digne de ce nom.

› A tous les élus qui l'ont fait fonctionner toutes ces années pour être ce qu'il est aujourd'hui.

› Au personnel du Caes qui s'occupent du secrétariat, de la comptabilité et doivent s'adapter à chaque changement d'élus, aux différentes sensibilités que forme l'équipe du Cnas.

Et à tous ceux qui ont traversé la vie du Caes pendant toutes ces années. Cela a

été pour ma part une grande expérience de vie, des moments de partages et de joies et un enrichissement personnel. Alors un très grand MERCI au Caes, qu'il puisse rayonner encore de nombreuses années et continuer à apporter des étoiles dans la vie des familles.

Isabelle Gaillard



Équateur, année 1992



Thaïlande, année 2000



Namibie, année 1992



Cuba, année 2002



Égypte, année 2006



Cameroun, année 2009



Nicaragua, année 2010



Arlette Bruel-Groleas

Élue de 1999 à 2002

SGEN CFDT Recherche ^{EPST}

Je souhaitais participer aux actions sociales de l'Inserm et au fonctionnement du Caes Inserm. Cela m'a motivée à me présenter aux élections du Caes Inserm le 2 Juin 1999 pour un mandat de 3 ans de 1999 à 2002. Nicolas Regnault a été élu Président et moi secrétaire Générale du Cnas (comité national d'action sociale). Ce mandat m'a apporté beaucoup de satisfaction autant sur le plan relationnel avec tous les personnels du Caes Inserm qu'avec les autres élus.

Parmi les événements les plus marquants de mes 3 années de mandat nous avons organisé la 1ère « portes ouvertes » du Caes Inserm, préparé et signé un protocole d'accord sur l'aménagement du temps de travail des personnels, et mis en place un voyage solidaire à Madagascar avec l'Association Asmada (association d'aide au développement de communes rurales à Madagascar).

La 1ère « portes ouvertes » le 7 février 2000 : afin de faire connaître aux agents Inserm les activités du Caes Inserm nous avons lancé l'idée de faire une grande journée « portes ouvertes » au siège de l'Inserm au 101 rue de Tolbiac à Paris. Nous avons organisé cette journée avec le soutien de la direction générale. De très beaux posters des différentes activités : voyages, enfance, famille, solidarité ont été confectionnés par les personnels et les élus. La journée s'est achevée par un buffet et un divertissement musical en présence du directeur général Claude Griscelli. Les posters ont ensuite circulé pour être présentés à plusieurs Clas (comité local du Caes Inserm) de Province et à des assemblées générales. Cette initiative a été suivie par d'autres journées « portes ouvertes ».

Le protocole d'accord signé le 1er janvier 2002 : Nous avons rédigé le protocole d'accord portant sur l'aménagement et la réduction de temps de travail au Caes Inserm pour officialiser les modalités de temps de travail des personnels qui relèvent du droit privé. A la suite de nombreuses heures de réunion entre les élus et Mme Sylvie Dupuy représentante du personnel, un accord a été conclu à la satisfaction de tous.

Le voyage solidaire à Madagascar en 2004 : en tant qu'originnaire de Madagascar et présidente fondatrice de l'association Asmada j'ai proposé au secteur voyages d'organiser un voyage solidaire à Madagascar. Cette initiative a remporté un franc succès auprès de la commission voyages dépendant d'Isabelle Gaillard, élue du Caes Inserm,

et 25 personnes y ont participé. Ils ont bien voulu accepter de prendre en plus dans leurs bagages des vêtements et des fournitures scolaires pour les offrir aux villageois soutenus par l'association Asmada. Voici une photo de ce très beau souvenir de solidarité et d'amitié



Je remercie les agents Inserm qui m'ont élue car l'expérience que j'ai acquise durant ces 3 années de mandat de secrétaire générale du Caes Inserm, m'a confortée dans l'idée de poursuivre des actions d'ordre associatif.

Arlette Bruel-Groleas



Voyage solidaire à Madagascar en 2004



Le 7 mars dernier, les premières « portes ouvertes » du CAES ont attiré plus de 350 agents Inserm venus de toute la France.

La première journée « portes ouvertes » du Comité d'action et d'entraide sociale de l'Inserm (CAES) s'est déroulée le 7 mars 2000 au siège de l'Inserm. Plus de 350 agents Inserm de Paris et des régions sont venus dialoguer avec les responsables élus du CAES et les membres des différents secteurs d'activités, et ont rencontré les partenaires du CAES (voyagistes, responsables de colonies de vacances...). Le tout avec illustrations à l'appui (nombreux posters d'informations et diaporamas).

Cette journée conviviale, qui s'est déroulée en présence de Claude Griscelli, directeur général de l'Inserm, a été l'occasion de rappeler l'importance de cette structure qui fonctionne aujourd'hui avec 7 millions

de francs de subventions de l'Inserm et a permis à 4300 agents de bénéficier de ses services en 1999. L'offre des activités et le nombre de bénéficiaires du CAES sont en augmentation régulière depuis une dizaine d'années, les services « enfance » et « vacances-famille » étant les plus souvent sollicités. Aujourd'hui, le CAES souhaite voir augmenter son budget pour développer de nouvelles activités, notamment en direction des adolescents. Ce vœu sera-t-il exaucé ? Réponse à la prochaine journée « portes ouvertes »...

✓ Contact :

Arlette Bruel
Tél. : 01 53 72 21 79
abruel@chus-stlouis.fr

CAES
INSERM

Comité d'Action et d'Entraide Sociale

Portes
ouvertes 2002

Francoise Muzeau

Présidente de 2008 à 2015

SNTRS-CGT



« Le social au cœur »

Recrutée en mai 1976 à l'Inserm et très vite impliquée dans l'action syndicale pour défendre les personnels, le statut des fonctionnaires, les instances scientifiques et une recherche de qualité, c'est seulement lors de la passation de la gestion par l'Inserm au Caes, des subventions administratives pour les centres de loisirs et les colonies, que j'ai connu l'existence du Caes.

Puis Daniel Henzel, syndiqué comme moi au SNTRS-CGT et élu au Caes, m'a démontré que celui-ci était aussi un moyen de défendre les intérêts des salariés mais qu'il fallait le développer et le faire connaître à plus de salariés. C'est pour ces raisons que je me suis présentée au Conseil d'Administration du Caes en 2002 et jusqu'en 2019, bien qu'à la retraite depuis 2016, j'y ai eu des responsabilités : responsable secteur « prêts-solidarité », vice-présidente et responsable du secteur « Clas » de 2005 à 2008, Présidente de 2008 à 2015 et responsable du secteur « Vacances » de 2015 à 2019.

Au début, je menais de front mes expériences au laboratoire, mes mandats aux Instances Scientifiques et le Caes ;

des mondes très différents !

Le Caes a été une expérience très passionnante, exigeante, formatrice dans plein de domaines, avec de mauvais souvenirs comme certains débats houleux lors des CA mais avec le temps, seuls les bons moments restent en mémoire et je n'ai pas assez de place pour vous les raconter tous.

A peine élue Présidente, j'ai dû faire face, en plus des activités quotidiennes, à un déménagement forcé et j'ai le souvenir de plusieurs réunions tendues avec la Direction de l'Inserm car nous exigeons le maintien total des services que nous apportait l'Inserm, des locaux proches du siège, plus spacieux permettant le développement d'activités pour répondre aux besoins croissants des agents ainsi que la prise en charge hors dotation du déménagement et des travaux d'aménagement. La Direction a trouvé que j'étais dure en affaire et opiniâtre mais le but a été atteint : de nouveaux locaux plus spacieux et plus fonctionnels à 5 mn du siège de l'Inserm. L'équipe du Caes s'est transformée alors en déménageurs (photo 1 jointe) et en novembre 2009, ce fut l'inauguration suivie d'une journée « Portes ouvertes » à tous les agents. L'ensemble de l'équipe s'était donné à fond mais était ravi car c'était comme un nouveau départ pour le Caes.





Je ressens de la fierté d'avoir avec mon équipe, obtenu des moyens financiers en forte progression avec notamment la prise en compte des personnels « précaires » dans le calcul de la dotation. Ces moyens nous ont permis d'augmenter les subventions et développer les activités. Un de nos objectifs auquel je tenais beaucoup, était de permettre à un plus grand nombre de salariés de partir en vacances.

Nous avons donc mené une politique d'investissements et de partenariats en particulier dans le « Tourisme social ». La recherche des investissements et les négociations restent gravées dans ma mémoire comme de véritables moments de plaisirs. Une anecdote : j'ai même acheté des semaines en multipropriétés lors d'une mise aux enchères. Que de sensations !

A la fin de mon deuxième mandat de Présidente, j'ai été confrontée à une nouvelle expulsion de nos locaux mais nouvelle histoire qui s'est terminée je pense au mieux pour le Caes.

A l'occasion de ce 50ème anniversaire du Caes, j'aime à rappeler combien l'engagement militant d'agents durant ces décennies a fait du Caes un outil social au bénéfice de l'ensemble des personnels actifs et retraités. N'oublions jamais, surtout en cette période compliquée, que rien n'est acquis définitivement et que la vigilance et l'action de tous seront toujours déterminants pour un mieux vivre pour chacun.

Bon anniversaire au Caes et tous mes vœux de réussite pour l'avenir.

Françoise Muzeau





Cécile Tonnelle

Élue de 2008 à 2015

SGEN CFDT Recherche ^{EPST}

J'ai connu le Caes quand mes filles sont parties en colos sport-musique, au moins deux fois chacune. Des expériences très positives qu'elles n'auraient pas eues si le Caes ne nous avait pas proposé de prendre en charge une partie des frais. Puis la retraite est arrivée. J'avais comme une dette à propos du Caes. J'en avais profité 20 ans auparavant... je sentais que j'avais du temps libre pourquoi ne pas m'engager quelques années au Cnas.

Le saut dans le bain a été rude au départ. J'étais syndiquée à la CFDT depuis longtemps. J'avais été élue dans des commissions scientifiques, mais je n'avais que peu de connaissances sur la façon de fonctionner du Caes et la tension qu'il pouvait y avoir entre les différents responsables, mais paradoxalement il y avait le plaisir de trouver un accord pour développer de nouvelles activités, savoir que grâce à lui des personnes pouvaient

faire des voyages, aller au spectacle, faire un sport qui leur plaisait.

Cette année-là, pour la première fois, la CFDT n'était plus majoritaire, la distribution des postes de direction a donc changé. Cependant, comme je l'avais souhaité, j'ai eu la responsabilité des Clas et j'ai bien aimé rencontrer des personnes de différentes régions, très engagées pour organiser les temps libres de leurs collègues. Des Clas, très structurés depuis longtemps, avec des tas d'activités proposées, d'autres démarrant avec des bonnes volontés évidentes mais parfois l'équipe un peu jeune, un peu fragile : comment les aider ? Comment leur donner plus de moyens financiers avec un budget bien contraint ? L'argent, ce n'est pas tout, le Caes n'est pas une banque, il doit avant tout permettre l'épanouissement culturel, sportif, la rencontre et l'établissement de relations amicales entre les collègues...

J'ai bien aimé la relation avec les secrétaires qui connaissaient mille fois mieux notre travail que les élus... on pouvait vraiment se reposer sur leur expérience, sans toutefois oublier que nous avons des comptes à rendre directement auprès des actifs et des retraités Inserm. Pour moi, de Marseille, la centralisation du Caes comme de l'Inserm m'a souvent fait penser que les parisiens avaient des avantages... mais pas de polémique Marseille-Paris, mon passage au Cnas de 2008 à 2015 a été une belle expérience !!!

Cécile Tonnelle

Le secteur Clas

En regardant les archives du Caes, de nombreux articles et pages ont été consacrés aux Clas et on le comprend ! Des élus dynamiques qui donnent de leur temps et de leur énergie pour proposer, imaginer et monter des activités... Sans eux, rien ne serait possible !

Tout était envisageable dans ces années post 68 ! Des Clas louaient et géraient des gîtes à l'année pour leurs agents, des centres aérés et des stages subventionnés étaient proposés aux agents par les Clas régionaux pour les vacances scolaires. On reproduisait en local ce qui se déroulait au national.

Comité Local d'Action Sociale : « local » est le moteur des Clas proches et à l'écoute des agents et des collègues.

En 1992, 33 Clas étaient répartis sur toute la France. Des « fusions » au cours du temps permettent 30 ans après à 24 Clas de fonctionner encore avec une énergie sans cesse renouvelée !

Un grand merci à tous ses agents élus qui se sont impliqués dans les Clas depuis 50 ans et aux différents responsables du secteur Clas qui a jalonné ce parcours durant un demi-siècle : Pascal Clerc, Françoise Muzeau, Cécile Tonnelle, Virginie Morales, Florence Béranger, Magali Fasseu, Nadine Kaniewski.



Patricia Ferrari

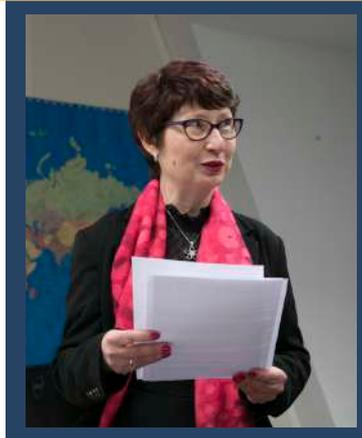
Présidente de 2015 à 2019

SNTRS-CGT

Une belle aventure

Mon histoire avec le Caes a commencé il y a bien longtemps en 1986, avec la rencontre d'un membre du Clas de St Antoine. Elle m'a guidée pour bénéficier de l'aide du Caes. Ainsi pendant de nombreuses années avec le soutien du Caes ma famille a pu partir en vacances, mes enfants apprécier les colonies puis en couple nous avons voyagé à l'étranger avec le secteur Vacances puis avec le secteur Voyages en Inde et en Afrique du Sud.

Mais le Caes c'est aussi les activités locales au sein des Comités Locaux d'Action Sociale. En 1993 je m'engage au sein du bureau du Clas Cochin. J'organise des sorties pour les enfants, des fêtes de Noël et je prends goût à l'organisation de sorties familiales et même de week-ends. Je participe alors à la commission Enfance au Caes avec Lydia Burneau, la gestionnaire du secteur et les élus: Dominique Fortin, Patricia Ulmer et Françoise Boussac. Ce sont mes premiers contacts avec des élus du Cnas et le personnel du Caes. A partir de ce moment-là, je ne rate pas une Assemblée Générale du Caes. Mon implication dans les Comités locaux va progresser : en 1998 trésorière du Clas d'Auteuil, puis en 2001 Présidente du Clas Cordeliers pendant 14 ans. Les activités des Clas m'ont permis d'accéder à la culture, avec les visites guidées des musées, la magnifique expérience de l'opéra, de satisfaire mon plaisir du théâtre etc. Je serai même contrôleur de gestion, une étape de plus.



Alors engagée syndicalement depuis quelques années, au vu de mon intérêt pour l'action sociale et ma connaissance du Caes, je figure sur la liste du SNTRS-CGT pour l'élection du Cnas. Je suis élue suppléante pour le mandat 2011-2015, et je participe à mon premier Cnas à Fréjus, comme invitée. Cette expérience très enrichissante m'a permis de faire plus ample connaissance avec les élus et l'équipe des gestionnaires.

En juin 2015, je suis élue au Cnas puis par les membres du Cnas Présidente du Caes. Je remplace Françoise Muzeau qui a présidé le Caes pendant 7 ans avec brio. C'est un Cnas renouvelé à 30 % qui se met en place avec un bureau multi syndical comme toujours, 3 élus SNTRS-CGT, 3 élus SNCS-FSU et 2 élus SGEN-CFDT^{EPST}, qui vont oeuvrer collectivement. C'était un sacré challenge qui m'attendait ! Je n'avais aucune expérience au sein du Cnas mais je n'étais pas seule : il y avait Magali Fasseu qui avait déjà fait un mandat et qui sera quotidiennement à mes côtés, Françoise qui m'initiera au tourisme social, sans oublier tous les autres élus et les indispensables gestionnaires qui sont au plus près des ouvrants droits.

Pendant l'été, je vais être confrontée très rapidement à la réalité, un déménagement, une démission suivie d'un recrutement.

La gestion du personnel, avec ses remplacements pour congé maternité, ses départs à la retraite, ses démissions et recrutements, sera présente tout au long du mandat et me formera à de nouvelles responsabilités, particulièrement pendant l'absence de 18 mois de secrétaire général.

Quelques souvenirs et réalisations importantes pendant ces 4 années :

› Novembre 2015, l'inauguration des nouveaux locaux du Caes au Kremlin Bicêtre maintenue malgré les terribles attentats meurtriers survenus quelques jours avant, pour manifester notre attachement à nos valeurs, à la culture, à la liberté d'expression

› Les Cnas délocalisés à Strasbourg (2016) et à Dammarie-les-Lys (2018) de belles rencontres et de nombreux échanges avec les membres des Clas qui sont les ambassadeurs du Caes comme j'aime à le répéter

› La signature de la nouvelle convention avec l'Inserm qui est l'aboutissement du long travail qu'avait effectué Françoise avec les élus du SNTRS-CGT et SNCS-FSU pour la reconnaissance de la masse salariale des CDD pour le calcul du montant de la subvention du Caes. Ce fut un grand moment dans nos locaux avec la présence du Président directeur général Yves Levy, de l'ancien Directeur général Philippe Lazar, signataire de la première convention, du Directeur des ressources humaines Hafid Brahmî et des anciens présidents du Caes.

› La mise en place des mesures spécifiques pour les personnes en situation de handicap

› Le développement du patrimoine du

Caes dans le tourisme social

› Le développement de la communication

› La mise en place de la billetterie en ligne, prémices de la dématérialisation etc

Sur un plan plus personnel, je dirais que ces 4 années furent intenses, riches de satisfaction et d'émotions. Les plus beaux moments auront été les témoignages de reconnaissances reçus des agents et le sentiment d'avoir accompli ma mission. J'ai toujours aimé aider les autres et là j'étais à ma place et enchantée de le faire. Je profite de cette tribune pour témoigner ma reconnaissance à tous les élus des Cnas successifs et particulièrement en cette année anniversaire, aux pionniers d'avoir créé notre association que beaucoup de fonctionnaires nous envient et aux suivants de l'avoir fait évoluer. Je suis heureuse d'avoir participé à cette aventure et au maintien de valeurs sociales, solidaires et de partages, fondements du Caes.

Bon anniversaire Caes et longue vie.

Patricia Ferrari



50 ans DU CAES



Présidente 1971-1978 :
Françoise George

1971

Naissance...
Boulogne sur la pelouse

Déjà 17 élus et
4 secteurs : Prêt,
Enfance, Vacances,
SLC. Création de 16
CLAS dont 10 hors
Île de France

1972

Une secrétaire et
une bénévole, une
machine à écrire et
du papier carbone...



Président 1990-1993 :
Ivan Muranyi Kovacs

1990

Le Caes
a 20 ans

Modernisation
du bulletin
d'information

1989

Josiane Ng

1988

Arrivée logiciel
Comptabilité
et Facturation

Présidente 1987-1990 :
Elisabeth Burseaux



Un
Macintosh
pour tous

1987

Création de l'AMI
(Association Multisports
Inserm)

Enfance : proposition de
séjours à l'étranger

Sylvie Dupuy

1986

Déménagement
sur la dalle
Olympiades...
(Paris XIII)
5 pièces, cuisine
et salle syndicale
comprises

1991



Présidente 1993-1996 :
Marie-Agnès Chauvin

1993

Installation
au siège
de l'Inserm
14^e étage

Monique
Le Sanne

Fort
développement
de tous les
secteurs : Vacances
Familles, Voyages,
SLC... Plus de
propositions, plus
d'inscrits...



Présidente 1996-1999 :
Liliane Leclerc

1996

1997

Descente au
rez-de-chaussée gauche

Présidente
2008-2015 :
Françoise Muzeau



2008

Rosa
Soubie

Prise en
compte du
revenu fiscal
de référence

2007

Présidente
2005-2008 :
Anne-Marie Marty



2005

Création
de la Fiche Agent

2003

Création de la
Commission Clas

2009

Journée
Porte-ouverte
au Caes

Déménagement au
111, rue du Château
des Rentiers (Paris
XIII). Huit bureaux
et deux salles de
réunions

Nouveaux
statuts

2010

4 100 bénéficiaires
d'activités nationales
dont 760 familles en
« Vacances »
1 441 enfants en «
Jeunesse »
30 Clas

Six
secrétaires,
deux
comptables

2006

Minh Marrache

Création du Secteur Sports
Mise en place du nouveau site internet



Présidente
2015-2019 :
Patricia Ferrari

2006

2005

2003

2011

2013

2014

2015

Journée
Porte-ouverte

Départ à la retraite de
Josiane Ng
Arrivée d'Anne Athimon

Départ à la
retraite de
Reinette Paisley

Déménagement
au Kremlin
Bicêtre (94)



1973

Arrivée au siège de l'Inserm
101 Rue de Tolbiac
4^e étage

542 Bénéficiaires dont 191 familles en vacances 56 départs en voyages

Présidente 1984-1987 :
France Lert

Reinette Paisley

1977

Deux secrétaires, une comptable détachée par l'Inserm



Président 1978-1981 :
Francis Derriennic

1978

Vérification des comptes par un commissaire aux comptes Inserm

1980

Arrivée des machines à écrire à boule et à marguerite

Président 1981-1984 :
Michel Boisset



Yvelise Thibedore

1983

Signature de la première Convention Inserm-Caes
Informatisation de la comptabilité
Agréments des organismes de vacances... Apparition des subventions a posteriori en Vacances-Familles et Enfance

1982

1981

Développement Vacances Famille. Multiplication des linéaires, City-Pass
Nouveau mode de diffusion

1998

Un commissaire aux comptes assermenté
Chacun son PC

Développement du Secteur Retraités
Création du Fichier Enfance
Diffusion de brochures spécifiques

Cinq secrétaires, une comptable



Président 1999-2005 :
Nicolas Regnault

1999

Informatisation de la comptabilité des Clas
Journée Porte-ouverte au Caes

Développement de l'information. Création d'un site web
Convention Collective des salariés

Convention tripartite avec le CAES-CNRS et l'ADAS-INRA
Protocole d'Accord portant sur l'aménagement et la réduction du temps de travail au Caes Inserm
Mise en place ARTT

2002

Six secrétaires, une comptable

Dominique Jessel

2000

Nouveaux Secteurs : Comités Locaux d'Action Sociale (Clas), Prestations Sociales, Signature de la Convention « Prestations Ministérielles »

Président 2019 à maintenant :
François Coulier



2017

Signature de la nouvelle Convention Inserm-Caes
Augustine Cadelis
Valery's Sainvil

2019

Mise en place de la Billetterie en Ligne
Mise en place du télétravail pour les gestionnaires mises à disposition par l'Inserm

Départ à la retraite de Dominique Jessel.
Arrivée de Raquel Cespón Romero

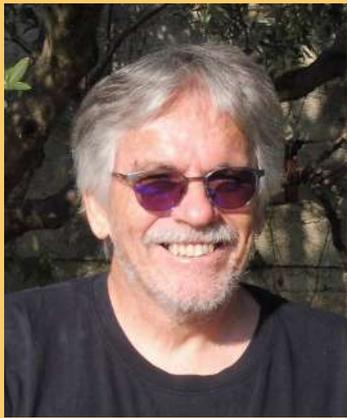
2021

Dématérialisation de la Fiche Agent
Dématérialisation du Flash Caes
Mise en place du télétravail pour les gestionnaires du Caes Inserm

2022

Nouveau Logo du Caes Inserm
Dématérialisation du Bulletin annuel
Nouveau site web Caes Inserm

Le Caes a 50 ans



François Coulier

Président de 2019 à 2023

SGEN CFDT Recherche ^{EPST}

Le Caes a représenté très tôt pour moi la possibilité de sorties proposées par le Clas Marseille, dont la traditionnelle et fameuse sortie sur l'île de Porquerolles au début de l'automne, une fois les touristes rentrés chez eux, et d'activités sportives proposées par le Caes au niveau national. Mes enfants ont profité par la suite du secteur Jeunesse, et toute la famille des résidences du secteur Vacances.

Je me souviens en particulier d'un raid en ski de randonnée dans le magnifique massif de l'Oisans au début des années 90, en compagnie de collègues (et de conjoints de collègues) qui sont devenus de véritables amis.



J'ai été bien plus tard élu au Cnas, où j'ai souhaité prendre la responsabilité du secteur Sports, sans aucun doute grâce à ces si beaux souvenirs de ski de randonnée. Au cours de ces 2 mandats (2011-2019) à la tête du secteur Sports, j'ai pu redynamiser ce secteur, notamment en privilégiant la pratique sportive régulière, source de santé et de bien-être, et en ouvrant le secteur à l'ensemble des activités sportives, qu'elles soient compétitives ou de loisirs.



Le succès du Sgen CFDT Recherche ^{EPST} aux élections du printemps 2019 m'ont amené à prendre, pour 4 années et sur l'insistance de mes collègues, le poste de président du Caes que je n'avais pas envisagé et pour lequel je n'étais pas préparé. Lourde tâche (!), qui ne pourrait pas être menée à bien sans le soutien des élus du Cnas, et surtout sans le travail assidu et attentif de nos gestionnaires.

Ce mandat, qui coïncide avec l'anniversaire des 50 ans de notre Caes, aura indubitablement été marqué par la pandémie à Covid-19. Nous avons dû et su nous adapter pour aider les agents et retraités Inserm dans ces périodes compliquées pour tous, par exemple en proposant des taux de subventions promotionnels pour de nombreuses activités, tant au niveau local que national,

en mettant en place une subvention « Soutien scolaire », rendu nécessaire du fait des difficultés liées à l'enseignement à distance, ou encore en distribuant des chèques Culture ou Rentrée Scolaire.

Malgré les tracas imposés par les différents confinements, nous avons pu mener à bien des projets structurants pour moderniser le Caes, tels que la dématérialisation des fiches-agents, le développement d'outils de travail collaboratif entre gestionnaires et responsables de secteur, ou la possibilité pour les agents et retraités de s'exprimer par un vote direct lors des assemblées générales.

Un travail de fond a été mené par le secteur « Clas » pour faciliter le travail des élus dans les comités locaux.

Nous avons amélioré la prise en compte du handicap, notamment via le secteur

« Solidarité », qui est devenu « Solidarité et Handicap ».

Un effort de rajeunissement de nos moyens de communication (flashes mensuels, mailing, bulletins annuels), bientôt tous dématérialisés, a également été réalisé, y compris avec un nouveau site web et un nouveau logo. La billetterie mise en place en 2019 ne donnant pas entière satisfaction aux agents sera remplacée au cours de ce mandat.

Ce mandat se terminera dans quelques mois. Vous serez appelés au printemps prochain à élire une nouvelle équipe au Cnas, qui saura continuer et développer le travail entrepris il y a cinquante ans par des personnes motivées et impliquées dans la promotion de l'action sociale en faveur des agents actifs et retraités de l'Inserm.

François Coulier
Président du Caes Inserm

Les défis du Caes Inserm pour les prochaines années

Le Caes Inserm représente un véritable atout pour les agents Inserm, qu'ils soient actifs ou retraités. Il est primordial que le Caes puisse poursuivre et développer ses actions dans les années qui viennent, et puisse continuer à aider les agents dans leur quotidien, en facilitant l'accès à la culture, aux vacances, aux sports, aux loisirs et aux voyages, et bien sûr en les soutenant, par nos actions de solidarité, face aux difficultés de la vie.

Cela ne pourra se faire sans une implication de tous, agents et administration de l'Inserm. Il est important que le Caes et les

Clas puissent attirer les agents motivés, et que ceux-ci puissent s'investir et s'impliquer tant au comité national (Cnas) que dans les Bureaux des comités locaux (Clas). Pour cela, il est nécessaire que le travail effectué pour le Caes ou les Clas soit mieux reconnu par les responsables hiérarchiques des laboratoires et des délégations, ainsi que dans les processus d'évaluations et de promotions des agents.

La question financière est également d'importance, et il sera primordial, très rapidement et dans les années qui viennent, de faire évoluer progressivement le calcul de la subvention versée par l'Inserm au Caes, pour atteindre 1 % de la masse salariale tel qu'envisagé il y a 40 ans déjà.

Tous les élus du Cnas

Nous tenons à nommer tous les élus qui ont participé pendant ces 50 premières années du Caes à toutes les évolutions nouvelles mesures qui ont fait arriver le Caes là où il est aujourd'hui.

Les élus du Cnas donnent de leur temps, de leur énergie et s'investissent pour que l'action sociale du Caes continue dans tous et chacun des secteurs d'activité.

Merci à tous !

A

- Allart Laurent
- Alcaraz Gisèle
- Anfosso Francine
- Augeire Monique
- Arzi Mohammad

B

- Babron Marie-Claude
- Barad Marc
- Bazin Jean-Pierre
- Ben Jebria Abdellaziz
- Bennoun Myriam
- Beranger-Goldsborough Florence
- Bez Michel
- Bielakoff Josette
- Blervaque Odile
- Boisset Michel
- Bonnet Florence
- Bourgeois Monique
- Boussac Françoise
- Bouvier Marie-Hélène
- Boulanouar Abdelkader
- Bourguine Madeleine
- Boutry Jeanne-Marie
- Breittmayer Jean-Philippe
- Breton Monique
- Bruel Arlette
- Bursaux Elisabeth

C

- Cailmail Stéphane
- Carlier Edmond
- Chamack Brigitte
- Chambille Bernard
- Charbonnier Monique
- Chatelain Jacqueline
- Chauvin Marie-Agnès
- Chevalier Annette
- Chouvet Guy
- Clerc Pascal
- Cohen-Solal Lola
- Colas Thérèse
- Colard Odile
- Costagliola Dominique
- Coulier François
- Courcoul Marie-Anne
- Crotte Christian
- Curtet Benitski Sandrine

D

- Daudé Christelle
- Davril Monique
- Dejean Catherine
- Dembele Marie-Joseph
- Depardieu Michel
- Derriennic Francis
- Dimitrijevic Liliana
- Douguet Dominique
- Douroumian Rose
- Duarte Sandrine
- Dupouy Bernard

E

- Etienne Michel
- Erad Dominique

F

- Fasseu Magali
- Ferrari Patricia
- Fresnois Colette
- Fortin Dominique
- Friggi Alain

G

- Gaillard Isabelle
- Gallais Nadine
- Galluser Michel
- Garfa Meriem
- Gaudebout Claude
- Gaubin Yolande
- Gaudin Geneviève
- Gendry Patrick
- Geny Blandine
- George Françoise
- Ghesquier Daniel
- Goussé Christine
- Greuet Denis
- Gruposso Marie-Catherine
- Guillemin Marie-Claude

H

- Hainaut Anne-Marie
- Hauss Charlotte
- Hemart Michel
- Henzel Daniel
- Huel Guy

K

- Kaniewski Nadine
- Koziel-Vigneron Violette
- Krust Bernard

L

- Labat Carlos
- Laliberte Marie France
- Lacaze Nicole
- Lamboeuf Yves
- Laouari Denise
- Le Cunff Martine
- Le Gloane Marie-Thérèse
- Le Roux Sylvie
- Leblanc Michel
- Leclerc Liliane
- Lefebvre Marie-Odile
- Lefebvre Olivier
- Lépine Céline
- Lert France
- Lesecq Roselyne
- Lesigne Claude

- Leste-Lasserre Christine
- Lester Yves
- Liabeuf André
- Liabeuf Nicole
- Liboroux Chantal
- Loreau Nadine

M

- Marcie Pierre
- Martin-Moriot Annie
- Marty Anne-Marie
- Mathern Léonor
- Michaut Muriel
- Miramand Christiane
- Miquel Philippe
- Moalic Jean-Marie
- Mora Christian
- Mordelet Madeleine
- Moura Anne-Marie
- Muranyi Kovacs Ivan
- Murcia Sandra
- Muzeau Françoise

N

- Naizot Colette

O

- Orfila Claudine

P

- Pagnier Renée-Josée
- Pallier Annaïck
- Paris Hervé
- Penet Christiane
- Péquignot Françoise
- Petit Louis
- Picard Jean-Yves
- Phelut Bruno
- Preteseille Madeleine
- Privat Alain

Q

- Quoex Colette

R

- Radj-Kumar Max
- Ratel-Masson Catherine

- Rauch Michel
- Raul Francis
- Rechenmann Elisabeth
- Regnault Nicolas
- Resnier Christine
- Rey Catherine
- Robert Michel
- Robert Patrick
- Romquin Nicole
- Roques-Morales Virginie
- Rouvière Michéle
- Roudloff Marie-Jeanne

S

- Sauvage Monique

T

- Thomas Nadine
- Tonnelle Cécile
- Trepier Catherine

U

- Ulmer Patricia

V

- Vanier Marie-Thérèse
- Vicente Gérard

Le Caes Inserm formateur

Cloé Gomes

Stagiaire au Caes en 2021

J'ai effectué un stage de 7 semaines au sein du Caes en mai et juin 2021. Ce stage m'a beaucoup apporté car j'ai pu apprendre à découvrir une forme de tourisme dans un autre type d'organisation qu'en agence de voyage ou dans un office du tourisme. J'ai appris à découvrir le travail en équipe mais aussi personnel. J'ai pu connaître ce qu'était le travail dans de vrais locaux de bureau dans de vraies conditions malgré le fait que j'étais principalement en distanciel à cause du contexte sanitaire auquel on faisait face à ce moment-là et qui n'était pas facile.

Ce stage m'a appris à m'organiser et à me concentrer sur mon travail sans être distraite chez moi car j'étais en télétravail et ça m'a permis de pouvoir faire un grand travail sur moi-même et j'ai réussi à acquérir plus de concentration lorsque je suis à mon domicile. J'aurais aimé pouvoir passer plus de temps dans les locaux avec les salariés du Caes, mais ça ne m'a pas empêché de découvrir des personnes fantastiques et une équipe que je trouve soudé, tout le monde a été super gentil avec moi et c'est vraiment une expérience que je ne regrette absolument pas car je suis vraiment tombé dans un endroit formidable.

Grâce au Caes j'ai pu apprendre et découvrir que concilier tourisme et aide social était totalement possible et c'est vraiment quelque chose qui m'a plu, surtout que j'ai beaucoup fait de la mise en

forme de programme et de présentation de programme et c'est ce que j'aime le plus et ce qui correspond le plus à ce que je veux faire plus tard.

Je tiens à remercier sincèrement le Caes Inserm aujourd'hui et tout particulièrement l'équipe avec qui j'ai travaillé de m'avoir permis d'effectuer mon stage au sein de leur organisation et de m'avoir permis d'apprendre et d'effectuer autant de choses qui m'ont beaucoup servi au cours de ma scolarité et pour mon projet professionnel futur.

Alors encore merci à vous tous et je vous souhaite de grandes et belles choses !

Cloé Gomes



Alexandra Dawod

Stagiaire au Caes

J'ai réalisé grâce au Caes, mon premier stage en milieu professionnel.

Lors de ce stage, j'ai eu l'occasion d'être associée au travail de plusieurs gestionnaires et celui de certains élus et ainsi acquérir de nouvelles connaissances et compétences.

Je suis très reconnaissante au Caes de m'avoir accueillie avec bienveillance pour cette première expérience professionnelle.

Alexandra Dawod

Le Caes Inserm : un lieu de travail

50 ans du Caes ce sont également 50 ans de travail de nos gestionnaires pour pouvoir satisfaire toutes les demandes de subvention de tous les ouvrants droit.

Les gestionnaires du Caes

- Athimon Anne*
- Bonfils Guy
- Burneau Lydia
- Cadelis Augustine*
- Calon Léa
- Cespon Romero Raquel*
- Dupuy Sylvie*
- Gasmi Siham
- Jessel Dominique
- Julliard Anne
- Laroche Jeanine
- Lastérade Véronique
- Le Sanne Monique*
- Louahchi Soraya*
- Marrache Minh*
- Morvant Léa
- Ng Josiane
- Paisley Reinette
- Perez Annie
- Sainvil Valery's*
- Sautelet Jacqueline
- Soubie Rosa
- Swaim Odile
- Thibedore Yvelise
- Younès Sabrina*

* Équipe actuelle du Caes



Josiane Ng

Gestionnaire à la retraite

Bientôt 40 anset un nouveau départ
Après avoir travaillé seize années dans une grande entreprise et quelques missions d'intérim sans grand intérêt, j'étais à la recherche d'un emploi dans lequel j'avais grande envie de m'investir et de m'épanouir.

L'annonce que j'avais repérée me semblait intéressante et remplir mes espoirs. Après un entretien et un essai lors de la tenue d'un Bureau, Elisabeth Burseaux, alors présidente du Caes m'annonça que j'étais retenue pour le poste. Celui-ci consistait à la prise en charge de l'administration, assez conséquent puisqu'il s'agissait de toute



l'administration du Caes et des Clas, de la tenue des Bureaux, des Cnas, et des AG, de la rédaction des divers comptes rendus... (secteur jusqu'ici tenu par Sylvie qui avait postulé sur le nouveau secteur Multisports).

Un autre secteur m'incombait, le secteur Retraités qui en était à ses premiers balbutiements sous la houlette de Michel Leblanc, élu retraité au Cnas. Le premier fichier « Retraités » comptait moins de 100 noms, des retraités de toute la France composaient la commission et même de Corse où s'est tenue notre deuxième AG retraités. Aujourd'hui nous en sommes à plus de 1 500, et des activités nombreuses et variées sont proposées.

J'ai aussi avec Odile Colard participé au développement du Bulletin Caes qui de quelques feuillets est devenu une véritable brochure relatant les activités du Caes et des Clas et donnant la parole aux agents Inserm qui participaient aux activités proposées par le Caes.

Je rejoignais donc une petite équipe composée de 4 secrétaires et d'une comptable. Chaque secrétaire était en charge d'un ou 2 secteurs et formait avec son ou ses élus un binôme compétent et

solidaire. Les bureaux du Caes se tenaient en annexe de la tour Olympie où siège l'Inserm, sur la dalle des Olympiades.

« Les agents partageaient en vacances ou en voyage avec Yvelise, les enfants en colo avec Lydia, on s'inscrivait au tennis avec Sylvie... et Reinette veillait sur les comptes en binôme avec la trésorière élue »

L'administration me prenait beaucoup de temps, mais j'aimais côtoyer les membres du Bureau, puis ceux du Cnas venant des 4 coins de France et aussi les membres des Clas avec lesquels on a lié de grandes complicités surtout lors des déplacements des Cnas d'automne en province.

Les secteurs (Vacances-voyages, Enfance, loisirs et sports, et enfin retraités) étaient alimentés par des commissions où des personnels de l'Inserm venaient proposer des projets. Ces commissions se tenaient régulièrement et ces réunions étaient des lieux de partage et de débats faisant naître une grande complicité entre les membres, les secrétaires et les élus du secteur. Les projets proposés étaient ensuite discutés et mis au vote du Cnas.

22 années se sont passées avec plusieurs mandatures, plusieurs binômes souvent fructueux, mais pas toujours. Il y eut un élargissement des propositions et des secteurs mais à un certain moment les commissions se sont réunies de moins en moins souvent et sont devenues de plus en plus désertées. Il y a eu aussi des déménagements, des changements dans la redistribution des secteurs et un certain renouvellement du personnel et puis enfin pour moi ce fut la retraite.

Oui, le Caes fût pour moi un tournant important dans ma vie. Je continue à participer aux Commissions et aux activités avec beaucoup de plaisir et à garder le contact avec bon nombre de personnes avec lesquelles j'ai partagé de si bons moments, certains malheureusement ne sont plus là mais souvenons nous que eux aussi ont fait le Caes.

Joyeux anniversaire au Caes pour ses 50 ans et encore longue vie.

Josiane Ng



Annie Perez

Gestionnaire à la retraite

J'ai rejoint l'équipe du Caes en 1999 jusqu'en 2005 à mi-temps.

Cela m'a permis de travailler avec des personnes agréables.

J'ai travaillé dans tous les secteurs avec toutes les secrétaires avec qui j'ai entretenu de bonnes relations.

J'ai participé avec Nicole Berthaux pour les chemins de Compostelle pour la partie espagnole à réserver les gîtes.

Jusqu'à présent je n'ai pas abandonné le Caes en étant depuis plusieurs années



la trésorière du Clas Tenon Paris Est anciennement Saint Louis/Robert Debré. Je garde de bons souvenirs et c'est toujours un plaisir pour moi de revoir mes anciennes collègues.

Annie Perez

Solidarité au Caes Inserm

La commission Prêt Solidarité a été mise en place dès la création du CaES, l'entraide sociale c'est aider les agents en difficultés.

Cette commission a la possibilité de se réunir rapidement et donc de venir en aide sans tarder aux personnes qui la sollicitent, à la différence de la CNAF (Commission Nationale d'Aides Financières) de l'Inserm qui ne se réunit que 4 fois par an. À l'Inserm dans les années 90, il n'y avait qu'une seule assistante sociale à mi-temps pour l'ensemble des agents Inserm, la commission solidarité était d'autant plus importante.

Prêt Solidarité c'est un responsable et une commission qui statue sur des demandes de prêts. Une des spécificités de cette commission c'est qu'elle n'est pas ouverte à tous les agents comme Vacances, Voyages, Enfance... ses membres sont approuvés par le Cnas.

À sa création le montant des prêts 3 500 Francs et remboursable en 18 mois maximum avec des critères d'attribution assez précis. Ne pouvaient être pris en considération, par exemple, les charges prévisibles, impôt, loyers, crédits; les prêts à la consommation, si faciles à obtenir mais parfois si compliqués à rembourser ne rentrent pas dans ces critères, mais mettent pourtant des familles dans des situations d'endettement telles qu'elles ne peuvent pas honorer les charges prévisibles...

La commission Solidarité s'adapte, et assouplit ses critères d'obtention, qui ne

peuvent plus être si contraints.

Depuis sa création la commission a évolué, comme toutes les commissions, mais son évolution est un peu le miroir de l'évolution des difficultés sociales.

Les montants des prêts et les durées de remboursement vont augmenter, tout en prenant en compte le risque d'un endettement trop important et trop long, le Caes n'est pas un organisme bancaire.

Dans l'année 2000 le bureau de la politique sociale s'agrandit avec davantage d'assistantes sociales et une coordinatrice au siège. La gestionnaire du secteur travaille étroitement avec les assistantes sociales sur certains dossiers, mais le Caes et la commission Solidarité reste indépendante quant à ses décisions sur l'obtention des prêts.

En 2001, le secteur Solidarité, avec l'appui de l'administration de l'Inserm sera auprès des agents Inserm victimes de la catastrophe AZF, l'attribution d'un prêt Caes leur sera facilité.

En 2004, le responsable de la commission participera à la CNAF en tant qu'expert. Le seul but est d'aider l'agent en difficultés.

En 2013, le secteur Solidarité décide de faciliter l'accès des agents aux activités qu'il propose, vacances, colonies, loisirs et culture (excepté Voyages) avec une subvention exceptionnelle à 85 %.

Des familles, essentiellement mono-parentales, pourront partir en vacances ou inscrire leurs enfants en colonies, les difficultés sociales et familiales sont aussi prises en compte.

Ces dossiers aboutiront avec l'aide des assistantes sociales ou des gestionnaires de secteurs qui relèveront les difficultés de l'agent.

En 2018, le secteur étend son aide auprès des familles touchées par le handicap, il proposera l'augmentation du nombre de parts et également un montant de prêt plus

élevé pour permettre un aménagement du cadre de vie.

Dernièrement un vote permet au secteur, devenu « Solidarité et Handicap », d'aider les agents et leurs ayants droit en situation de handicap à pratiquer des activités sportives ou culturelles.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise Dolto

Djamila Fékir

Coordinatrice nationale du Service Social de l'Inserm

Très bon anniversaire au Caes !

Le Caes a toujours été un partenaire de grande qualité, j'ai rencontré des équipes extrêmement concernées par les problématiques des agents et très professionnelles dans leur approche et les réponses apportées dans l'étude des dossiers.

La collaboration que j'ai nouée avec le Caes a constamment été nourrie par l'intérêt des agents et les valeurs de l'Institut.

J'ai observé au quotidien ses qualités d'innovation et d'adaptation des dispositifs afin d'être toujours au plus près de la réalité des agents et du contexte économique, ainsi que le souci constant à faire partager

l'art et la culture au plus grand nombre.

Je remercie les équipes des différents secteurs qui sont à l'écoute des agents et retraités, au quotidien et avec lesquelles j'ai pu nouer une collaboration constructive faite d'échanges et de respect mutuel.

À très vite pour poursuivre l'accompagnement des agents et retraités de l'Inserm...

Bien sincèrement,
Djamila Fékir



Nadia Daod-Nathoo et Djamila Fékir à l'Assemblée Générale du Caes Inserm

De SLC a Sports et Loisirs-Culture en passant par l'AMI et l'AMCI

À la naissance du Caes les secteurs Loisirs-Culture et Sports ne faisait qu'un : SLC, Sport-Loisirs-Culture.

La commission SLC proposait des stages sportifs, des week-ends sportifs ou culturels, des randonnées, des petits séjours, des évènements divers comme les festivals ou les carnivals : un seul responsable, une seule secrétaire.



Le mandat 1984-1987, sous la présidence de France Lert, le secteur s'est « étoffé » avec 2 responsables : Josette Bielakoff, qui s'occupera principalement des séjours de Loisirs et culturels et Monique Breton qui proposera des stages et séjours sportifs.



L'idée de l'AMI, association multisport de l'Inserm germera pendant ce mandat.

Cours hebdomadaires de yoga, stage de tennis à Aspet et tir à l'arc. Images apparues dans le bulletin de l'AMI de 1994.



Activités AMI. Images apparues dans le bulletin du Caes de 1993



Marathon de New York. Rencontre de tennis par équipes. Images apparues dans le bulletin du Caes de 1991.

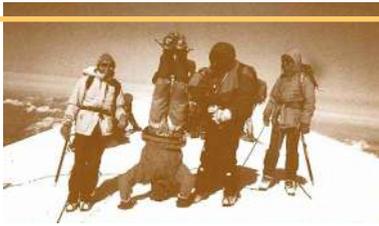


Image qu'illustre l'article « À l'ascensions des sommets » Bulletin du Caes 1992

Monique Breton souhaite permettre aux agents (Inserm ou non) travaillant sur un même site de se retrouver sur un terrain de tennis ou autre terrain sportif pour s'entraîner de manière régulière et pourquoi pas faire des compétitions ; la pratique du sport doit être facilitée.

C'est comme cela que naît l'AMI, les statuts de l'association sont signés avec le Caes en 1988 et un bureau est constitué. Jean-Luc Carrier en prendra rapidement la présidence et animera la section course à pieds.

On y pratique différentes activités sportives :

› Le tennis avec des entraînements hebdomadaires, des compétitions et plusieurs trophées remportés par les équipes féminines et masculines, surtout féminines !

› La course à pied dont un programme était proposé régulièrement aux adhérents : semi-marathon, 10, 20 km, marathons divers : Marseille/Cassis, Londres, Paris, New-York...

› Mais aussi le golf, l'escalade, la randonnée...

Des sections dans les régions permettent des rencontres sportives et « AMIcales ». En parallèle le secteur SLC proposait des activités culturelles mais aussi des séjours sportifs, randonnées ou séjours en montagne.

Une association ne pouvant verser de subvention à une autre association, l'AMI



Week-end Clas à Bordeaux, année 2021

se transforme en AMCI (Association Multisport du Caes Inserm), avec toujours des activités et des compétitions.

L'AMCI était gérée comme un Clas avec 4 sections locales (Île-de-France, Lyon, Montpellier, et Bordeaux), les différentes activités étant organisées et gérées localement.

Comme beaucoup de Clas, les bonnes volontés pour animer le bureau se sont fatiguées et en 2004 l'AMCI faute de bureau, disparaît. Pour ne pas pénaliser les sportifs de l'Inserm, le Cnas, sous le mandat de Nicolas Regnault, décide de récupérer les activités de l'AMCI et de créer le secteur Sports avec un responsable élu du Cnas.

La subvention des entraînements à l'année, semblant difficile à gérer au niveau national, le Cnas demande aux Clas de prendre le relais.

Plus tard le secteur facilitera la pratique du sport à l'année avec les coupons sport. Un secteur étant dédié aux sports, un autre est dédié aux Loisirs et à la Culture le secteur Loisirs-Culture : 2 secteurs, 2 responsables, 2 gestionnaires.



Traversée des calanques de Marseille en kayak de mer, année 2016

Une spécificité du Caes Inserm : le secteur Retraités

Bien évidemment le secteur Retraités n'existait pas il y a 50 ans ! Les 1er retraités se sont signalés au Caes dans les années 1980 ; de par nos statuts ils continuaient à être ouvriers droit pour les activités organisées au niveau national aussi bien que dans les Clas. Très vite pendant la mandature d'Élisabeth Burseaux (1987-1990), Michel Leblanc a mis en place le secteur Retraités.

Des visites de quartier, des conférences, des expositions, ou des sorties littéraires ont vu le jour, ainsi que la maintenant traditionnelle « galette des rois ». Tous les 3 ans une assemblée dite « générale » du secteur Retraités était organisée en région, avec la participation d'un conférencier qui animait une réunion à thème sur la santé ; les jours suivants étaient consacrés à la visite des environs.

Des « Retrouvailles » annuelles ont été instituées en 2008, consistant en un séjour d'une semaine autour de la découverte culturelle et gastronomique d'une région, différente chaque année.

Pour les retraités plus sportifs, le secteur propose des randonnées mensuelles, essentiellement en Île-de-France, et une randonnée en étoile, chaque année dans un lieu différent.

Enfin, des sorties de 2 à 3 jours, sur le thème « une ville – un musée » ont été mises en place récemment, dans le but de visiter le patrimoine culturel de notre beau pays.



Images extraites de différents bulletins du Caes.

Les retraités du Caes se réunissent partout en France: Les Retrouvailles



 Retrouvailles
 Randonnée en étoile

Les "PVI" puis la commission "Enfance" avant le secteur "Jeunesse"

Au tout début, les petites vacances Inserm étaient subventionnées par le Caes pour permettre aux enfants de partir en vacances et soulager les parents, qui choisissaient les séjours ou activités.

Les colonies devenaient des lieux à dimension éducative et culturelle et non plus seulement des lieux de garde d'enfants ou de jeux, ce qui a entraîné des prix élevés pour ces séjours avec des activités spécialisées (équitation, musique, ski, voyages linguistiques, etc.).

Les séjours devenaient inabordables.

Dans sa mission d'accès de toutes les familles à des activités intéressantes pour les enfants, le Caes a cherché à identifier des offres avec des prestations de qualité et à des prix justifiés et raisonnables. Dans le cas de cette offre choisie, le coût du séjour était diminué de 10 % avant l'application des subventions. L'objectif également de la commission était de favoriser l'accès de tous les enfants à des

activités de loisirs et de culture au sens large.

Les autres modalités de soutien du Caes pour les enfants sont toujours restées ouvertes afin de laisser aux parents la liberté de choix.

Au fil des ans et des propositions des élus Cnas, les subventions se sont élargies aux centres aérés devenus centres de loisirs, à l'aide complémentaire au ski, aux classes transplantées, aux organismes agréés en subventions a posteriori, aux stages sportifs ou culturels sans hébergement, aux stages UCPA, à l'apprentissage des premiers secours à partir de 10 ans, au camping, auberge de jeunesse, ou carte interrail, au transport pour un séjour individuel à l'étranger, etc.



50 ans de Voyages au Caes

La commission voyages a été créée au cours de la 2ème mandature du Caes, pour répondre à un souhait des agents qui ne pouvaient bénéficier des investissements Caes. En effet, pour les couples sans enfant et les célibataires, il était difficile de partir par le biais de la commission Vacances (taille des hébergements, prix...). Les voyages étaient donc réservés en priorité à cette catégorie d'agents ; le voyage « consommait » la totalité des 30 jours subventionnables par an.

Des voyages autogérés (croisière,

randonnée sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle) ont aussi été proposés par des agents ; la commission Voyages avait organisé également des voyages solidaires, notamment à Madagascar.



Au fil des années les évolutions ont été nombreuses. Tout d'abord les voyages à option ont permis aux agents de partir à des dates à leur convenance, sur des moyen-courriers. Les voyages à option ont été progressivement supprimés pour laisser la place aux voyages en liberté, permettant aux baroudeurs de partir sac au dos sur des destinations sélectionnées par le Cnas. Aujourd'hui ces voyages ont évolué en « voyages autonomes », qui suscitent un très grand nombre de demandes, au point que des sélections drastiques doivent être effectuées.

Des voyages dit Caes regroupant généralement entre 25 et 30 personnes sont organisés un peu partout dans le monde. Ces voyages ne sont pas soumis

au plafond annuel de subvention (mis en place en 2013), mais ne peuvent être subventionnés qu'une fois tous les 3 ans.



50 ans de Vacances avec le Caes

La commission Vacances a connu de nombreuses évolutions depuis sa création. Au commencement, nous avions des investissements par des achats de lits dans des organismes de tourisme social : l'INVAC, les VVF, Tourisme et Travail, des mobiles home avec le Caes du CNRS à la Vieille Perrotine sur l'île d'Oléron, un accord avec le CGOS (fonction publique hospitalière) qui acceptait nos agents dans leurs investissements VVF.



L'évolution s'est faite ensuite vers ce qui est encore connu et utilisé maintenant : les linéaires et les allotements.

Des subventions « a posteriori » ont aussi été mises en place pour des séjours dans des organismes agréés par le Cnas.

Devant la demande croissante de séjours, nous avons procédé à des investissements en multipropriété, nous permettant d'offrir les meilleurs prix pour des destinations de vacances un peu partout en France et à l'étranger.

Des accords avec d'autres comités d'action sociale ou comités d'entreprise, en plus du CGOS ou du Caes CNRS, ont été mis en place, diversifiant ainsi les choix offerts aux agents et retraités de l'Inserm.

Les agents désirant partir en vacances avec ces propositions trouvent ainsi un grand choix sur nos catalogues qui sont publiés 2 fois par an, un catalogue Printemps-Été, et un catalogue Hiver.



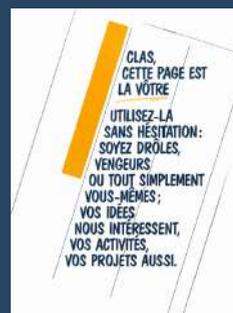
La Communication au Caes

Si le monde et la société ont bien changé depuis 50 ans, il en est de même pour la communication. Depuis sa création le Caes Inserm a la volonté d'être proche des agents, pour cela une commission Formation-Information a été créée.

Malgré un début très intense, la partie formation a cependant disparu laissant la place à une commission exclusivement dédiée à la communication. Actuellement cette commission s'occupe de l'élaboration du Bulletin du Caes, du Bilan d'activité et du Rapport des secteurs annuel. Elle valide tous les messages du Caes, mails groupés, flash mensuel, lettres d'information...

• Les bulletins du Caes

Les bulletins ont été mis en place très rapidement. Au début un simple triptyque qui s'est converti en un bulletin de 22 pages en moyenne à ce jour. La périodicité et le contenu ont aussi changé, des bulletins trimestriels qui parlaient exclusivement des sujets très concrets, la retraite, les allocations, les dernières décisions du Cnas... Pour évoluer vers des documents plus importants où les agents avaient un espace pour transmettre leurs passions, des témoignages, se questionner sur le futur du Caes, donner leur avis ou simplement exercer leur droit de réponse. Depuis la fin des années 90 le bulletin est devenu annuel et reflète l'activité de tous les secteurs du Caes ainsi que les nouveautés.



• Le flash mensuel

Le flash mensuel, envoyé jusqu'à il y a peu avec votre bulletin de salaire, a été et reste encore un outil de communication très important pour le Caes. Il est là depuis... presque toujours ! Les flash ont commencé à être envoyés très tôt après la création du Caes. Le flash a subi plein de transformations au cours du temps ; en 2021 nous avons décidé de le dématérialiser complètement. Il n'accompagne désormais plus les bulletins de paie dans votre boîte aux lettres mais il est toujours disponible sur le site du Caes.

- Le Caes dans votre messagerie : info.caes

Aujourd'hui c'est l'outil le plus rapide et le plus efficace pour la diffusion des informations du Caes. Tous les secteurs et tous les aspects du Caes sont concernés par ces envois, que ce soit une activité de secteur ou l'invitation à participer à l'Assemblée Générale du Caes. En moyenne deux messages vous sont envoyés chaque semaine, de quoi être au courant de toutes les nouveautés !



- Le site internet du Caes Inserm

Comment aurions-nous pu imaginer dans les années 70 que toutes les informations du Caes seraient disponibles pour les agents Inserm en un seul clic ! Nous en sommes à notre troisième site depuis le début des années 2000. Petit à petit le site du Caes a pris de l'ampleur et a vu le nombre de visites augmenter très fortement. Il est aujourd'hui incontournable pour la communication et la gestion du Caes. En 2022 le site du Caes a rejoint l'intranet de l'Inserm, il est ainsi bien plus visible et accessible pour l'ensemble des agents actifs et retraités.

La tendance générale à la dématérialisation nous a amenés à développer et mettre en place un espace adhérent en ligne ainsi qu'un site de billetterie pour tous les agents. Il est maintenant possible de s'inscrire au Caes, mettre à jour ses informations personnelles, régler ses factures ou acheter ses billets de spectacles depuis chez soi.

Cette évolution semble réellement considérable, pouvons-nous imaginer ce que sera la Communication du Caes dans 50 ans ?

SOUVENIRS, SOUVENIRS...



Nous voici à la fin de 2001 et en fouillant dans les archives j'ai vu que le CAES était trentenaire les statuts ayant été déposés au J.O. le 13 juillet 1971 comme une prise de la Bastille et je crois que toutes proportions gardées cela avait un air de famille...

En effet qu'est-ce qui était révolutionnaire là dedans ? Dans la fonction publique où tout est pyramidal et automatique naissait un organisme géré par les représentants des personnels avec pour objectif la promotion, l'organisation et la réalisation de projets à caractère social culturel et éducatif pour les agents INSERM en activité ou retraités et leurs proches. Soyons modestes, nous n'étions pas les premiers, les grands frères du CNRS avaient

déjà sauté le pas. A l'INSERM, dans la foulée des luttes de 1968, les syndicalistes ne se sont pas arrêtés aux revalorisations salariales et aux 32 jours de vacances (il faudrait s'en souvenir un peu en ce moment de cet acquis !) mais ils ont voulu créer un véritable moteur de l'action sociale.

Comment cela s'est-il passé ? Ce dont je me souviens c'est que nous avons convaincu l'administration de nous laisser utiliser la CAS qui servait à la distribution d'aides, sous forme de dons, aux agents en difficulté qui en faisaient la demande pour élaborer ce projet qui allait devenir le CAES. Cela n'a pas été facile, il fallait tout apprendre (les copains du CNRS nous ont bien aidé, il faut le reconnaître), les débats étaient souvent brûlants mais

je me souviens, c'était la belle saison et quand il ne pleuvait pas les réunions se tenaient à l'annexe de l'INSERM à Boulogne dans un parc, assis (ou allongés) sur la pelouse. Comme vous pouvez l'imaginez, la volonté, le rejet de tout formalisme et d'interdits dans les débats, souvent brûlants, un cadre qui justement n'en était pas un (les pelouses du parc) nous ont propulsés loin des glaces de la galaxie administrative et ont permis à des syndicalistes (encore jeunes à cette époque) d'accoucher du bébé CAES qui, somme toute, n'était pas si mal que ça quand on fait le bilan de ce qu'il a apporté aux agents en grandissant. Maintenant les choses ont changé, le CAES est adulte et lui n'a pas droit à la retraite mais il a besoin des jeunes pour continuer à évoluer et prendre le relais.

HENZEL D. vice Président actuel et membre de la première équipe

Souvenirs, souvenirs...

Nous voici à la fin de 2001 et en fouillant dans les archives j'ai vu que le Caes était trentenaire les statuts ayant été déposés au J.O. le 13 juillet 1971 comme une prise de la Bastille et je crois que toutes proportions gardées cela avait un air de famille...

En effet qu'est-ce qui était révolutionnaire là dedans ? Dans la fonction publique où tout est pyramidal et automatique naissait un organisme géré par les représentants des personnels avec pour objectif la promotion, l'organisation et la réalisation des projets à caractère social culturel et éducatif pour les agents Inserm en activité ou retraités et leurs proches. Soyons modestes, nous n'étions pas les premiers, les grands frères du CNRS avaient déjà sauté le pas. A l'Inserm, dans la foulée des luttes de 1968, les syndicalistes ne se sont pas arrêtés aux revalorisations salariales et aux 32 jours de vacances (il faudrait s'en souvenir un peu en ce moment de cet acquis!) mais ils ont voulu créer un véritable moteur de l'action sociale.

Comment cela s'est-il passé ? Ce dont je me souviens c'est que nous avons convaincu l'administration de nous laisser utiliser la CAS (qui servait à la distribution d'aides, sous forme de dons, aux agents

en difficulté qui en faisaient la demande) pour élaborer ce projet qui allait devenir le Caes. Cela n'a pas été facile, il fallait tout apprendre (les copains du CNRS nous ont bien aidé, il faut le reconnaître), les débats étaient souvent brûlants mais je me souviens, c'était la belle saison et quand il ne pleuvait pas les réunions se tenaient à l'annexe de l'Inserm à Boulogne dans un parc, assis (ou allongés) sur la pelouse.

Comme vous pouvez l'imaginez, la volonté, le rejet de tout formalisme et d'interdits dans les débats, souvent brûlants, un cadre que justement n'en était pas un (les pelouses du parc) nous ont propulsés loin des glaces de la galaxie administrative et ont permis à des syndicalistes (encore jeunes à cette époque) d'accoucher du bébé Caes qui, somme toute, n'était pas si mal que ça quand on fait le bilan de ce qu'il a apporté aux agents en grandissant. Maintenant les choses ont changé, le Caes est adulte et lui n'a pas droit à la retraite mais il a besoin des jeunes pour continuer à évoluer et prendre le relais.

D. Henzel
Vice-président et membre de la première équipe
Extrait du Bulletin du Caes de l'année 2001



Jeanne-Marie Boutry

Agent Inserm retraitée

Mes souvenirs des 50 ans du Caes

La Commission Retraités a été créée il y a 30 ans par Michel Blanc.

Première Assemblée Générale en Corse. Il y en aura une à Haguenau suivie d'une croisière sur le Rhin, et 3 ans plus tard sur la côte ouest du Cotentin, avec un séjour à Jersey et Guernesey pour ceux qui le désiraient. Ceci sous ma présidence.

D'autres présidences du secteur suivront jusqu'à Nicole Lacaze où ces Assemblées Générales deviendront « les Retrouvailles » celles-ci se déroulant tous les ans dans différentes régions touristiques françaises.

Les retraités, toujours plus nombreux et heureux de se retrouver.

Nous fêtons aussi les 20 ans de randonnées mensuelles de l'Île de France animées et encadrées par Nicole Berthaux et moi-même. Des randonnées d'une journée autour de Paris, avec parfois la découverte d'un site particulièrement remarquable comme un

château ou un monument (Chamarande, Royaumont, Chantilly, Versailles, Champs sur Marne, Saint-Sulpice de Favières entre autres. Impossible de tout énumérer. Une préférence pour les forêts de Rambouillet, Sénart, Saint Germain en Laye, Fontainebleau et l'Isle Adam (avec la cueillette mémorable de muguet !). Fontainebleau, domaine cher au cœur de Nicole Berthaux, au moins une fois par an au printemps ou à l'automne.

A l'occasion de ces randonnées mensuelles, de nombreux anniversaires ont été fêtés.

Sur toute la France des week-ends de marche ou de ski de fonds étaient également réalisés : les Vosges, la Baie du Mont-St-Michel, et l'extraordinaire Chemin de Saint Jacques de Compostelle en 7 ans. Sans oublier les circuits de montagne comme le tour du Queyras, de l'Oisans, du Mont Viso, encadrés par Hubert notre Colonel Chasseur Alpin, président du Club Alpin de Briançon.

Jeanne Marie Boutry



Hommage à Claude Gaudebout

Au Caes certains n'ont connu Claude qu'au cours de son mandat de trésorier de 1990 à 1993, d'autres ont eu cette chance dès la création du Caes. Sa grande gentillesse sans mièvrerie, son écoute attentive et son respect absolu de son interlocuteur étaient ressentis par tous. Sa générosité, ce don de soi, il les exprimait par le temps qu'il accordait à l'écoute des difficultés de chacun, à l'élaboration de la solution avec la personne concernée et à l'explication de la situation pour convaincre les interlocuteurs susceptibles de contribuer à résoudre le problème.

Il défendait ses positions avec une constance, une patience et une fermeté qui n'avaient rien d'un entêtement mais procédaient d'une inaltérable fidélité aux principes de solidarité et de justice qui fondaient son action dans toutes les dimensions de sa vie. Ses principes guidaient une démarche intellectuelle et pratique, empreinte d'une rigueur toute scientifique s'attachant avec méticulosité

à la cohérence de toutes les étapes et aux détails de la réalisation.

C'est avant tout cette dimension humaine que nous avons honorée ensemble, ses très nombreux amis, camarades et collègues réunis à Belleville.

Son action récente au Caes ne nous fait pas oublier son rôle essentiel dans la création et la mise en place du Caes il y a plus de vingt ans.

Par ses talents de négociateur et sa capacité de convaincre il a contribué de façon essentielle à la création du Caes.

Membre du premier Cnas, il a été un défenseur déterminant des principes qui sont encore le fondement du fonctionnement du Caes : une solidarité affirmée pour ceux dont les revenus sont les plus faibles (subventions dégressives en fonction des revenus) ou qui sont en difficulté (prêts solidarité), refus d'une redistribution indifférenciée pour toutes les activités mais priorité à l'Enfance et aux Vacances des familles.

Eloigné de la vie sociale de l'Inserm pendant quelques années suite à un grave accident de santé, il a montré la même opiniâtreté à retrouver une pleine activité. Il a accepté alors de reprendre la lourde responsabilité de trésorier dans une période de diminution des moyens financiers du Caes. Par sa gestion rigoureuse il a permis de maintenir un équilibre malgré les difficultés, d'utiliser mieux les ressources et de conserver les réserves qui garantissent la sécurité des personnels du Caes.

Hommage à Claude Gaudebout

Au CAES certains n'ont connu Claude qu'au cours de son mandat de trésorier de 1990 à 1993, d'autres ont eu cette chance dès la création du CAES. Sa grande gentillesse sans mièvrerie, son écoute attentive et son respect absolu de son interlocuteur étaient ressentis par tous. Sa générosité, ce don de soi, il les exprimait par le temps qu'il accordait à l'écoute des difficultés de chacun, à l'élaboration de la solution avec la personne concernée et à l'explication de la situation pour convaincre les interlocuteurs susceptibles de contribuer à résoudre le problème. Il défendait ses positions avec une constance, une patience et une fermeté qui n'avaient rien d'un entêtement mais procédaient d'une inaltérable fidélité aux principes de solidarité et de justice qui fondaient son action dans toutes les dimensions de sa vie. Ses principes guidaient une démarche intellectuelle et pratique, empreinte d'une rigueur toute scientifique s'attachant avec méticulosité à la cohérence de toutes les étapes et aux détails de la réalisation.

C'est avant tout cette dimension humaine que nous avons honorée ensemble, ses très nombreux amis, camarades et collègues réunis à Belleville.

Son action récente au CAES ne nous fait pas oublier son rôle essentiel dans la création et la mise en place du CAES il y a plus de vingt ans.

Par ses talents de négociateur et sa capacité de convaincre il a contribué de façon essentielle à la création du CAES. Membre du premier CNAS, il a été un défenseur déterminant des principes qui sont encore le fondement du fonctionnement du CAES : une solidarité affirmée pour ceux dont les revenus sont les plus faibles (subventions dégressives en fonction des revenus) ou qui sont en difficulté (prêts de solidarité), refus d'une redistribution indifférenciée pour toutes les activités mais priorité à l'Enfance et aux Vacances des familles.

Eloigné de la vie sociale de l'INSERM pendant quelques années suite à un grave accident de santé, il a montré la même opiniâtreté à retrouver une pleine activité. Il a accepté alors de reprendre la lourde responsabilité de trésorier dans une période de diminution des moyens financiers du CAES. Par sa gestion rigoureuse il a permis de maintenir un équilibre malgré les difficultés, d'utiliser au mieux les ressources et de conserver les réceptes qui garantissent la sécurité des personnels du CAES.

Son image serait incomplète si l'on ne parlait pas de sa conviction profonde : la complémentarité indispensable de tous les acteurs de la recherche quelque soit leur grade ou leur fonction. C'est cette idée qu'il soutenait dans le syndicat unique des chercheurs et ITA et c'est pourquoi il tenait à ce que tous les électeurs du CAES votent pour tous les élus, chercheurs et ITA. Pour lui les responsables syndicaux et les élus de CAES devaient défendre sans corporatisme catégoriel les intérêts de tous les personnels.

Il nous a quittés après une dure bataille contre une maladie inexorable, en laissant un dernier message de courage et de volonté.

Il nous manquera surtout comme ami mais aussi comme référence dans cette période où les idéologies sont mortes et les convictions assoupies.

L. Muranyi-Kovacs

Son image serait incomplète si l'on ne parlait pas de sa conviction profonde : la complémentarité indispensable de tous les acteurs de la recherche quelque soit leur grade ou leur fonction. C'est cette idée qu'il soutenait dans le syndicat unique des chercheurs et ITA et c'est pourquoi il tenait à ce que tous les électeurs du Caes votent pour tous les élus, chercheurs et ITA. Pour lui les responsables syndicaux et les élus de Caes devraient défendre sans corporatisme catégoriel les intérêts de tous les personnels.

Il nous a quittés après une dure bataille contre une maladie inexorable, en laissant un dernier message de courage et de volonté.

Il nous manquera surtout comme ami mais aussi comme une référence dans cette période où les idéologies sont mortes et les convictions assoupies.

Ivan Muranyi-Kovacs

Extrait du Bulletin du Caes de décembre 1995

Remerciements

Au cours des 50 dernières années, l'action du Caes a été déterminante pour développer l'action sociale à l'Inserm. Ce livret est un moyen de rappeler à nous tous l'importance du Caes, mais est aussi un moyen de remercier les gestionnaires et tous les élus du Cnas et des Clas, actifs et retraités, qui travaillent ou ont travaillés ensemble et sont réellement les instruments de l'action du Caes.

Vous êtes nombreux à être passés par le Caes ou à y travailler encore ; il est indiscutable que l'histoire du Caes présentée dans ce livret aurait été très différente sans les contributions de chacun et chacune d'entre-vous, et nous devons vous en remercier très vivement.

Nous souhaitons remercier également tous ceux et toutes celles qui ont souhaité partager avec nous leur témoignage à l'occasion de ce grand évènement qu'est la célébration du cinquantième anniversaire du Caes Inserm.

Un grand Merci à vous toutes et tous pour votre implication, présente ou passée, dans la vie du Caes !

Groupe de travail « 50 ans du Caes » : Raquel Cespon Romero, François Coulier, Catherine Dejean, Sylvie Dupuy, Nadine Kaniewski, Nicole Lacaze, Céline Lépine, Soraya Louahchi

Réalisation du Livret 50 ans du Caes : Raquel Cespon Romero, François Coulier, Sylvie Dupuy, Nadine Kaniewski, Nicole Lacaze

Conception du Livret 50 ans du Caes : Raquel Cespon Romero

Samedi 15 octobre le

Caes Inserm fête ses 50 ans

**Rendez-vous
au Pavillon Wagram
à partir de 19h00**

Inscriptions et conditions prochainement disponibles

Festivités : dîner sous forme de buffet,
groupe de musique acoustique,
animations pour enfants, magie,
mentaliste, caricaturiste, bornes photos.

Accès : PAVILLON WAGRAM
47 Avenue de Wagram 75017 Paris
Métro Ternes ou Étoile



**Continuons à bâtir ensemble
le Caes !**

**Les activités sociales ?
Vecteurs d'émancipation et de découvertes !**

Caes Inserm
93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICETRE

caes.inserm.fr

Octobre 2022